



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury**

**Concours : troisième concours du CAPES et CAFEP-CAPES**

**Section : langues vivantes étrangères : allemand**

**Session 2022**

Rapport de jury présenté par : Jonas ERIN

*Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.*

## Table des matières

Avant-propos .....	3
ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE.....	5
<b>1. Présentation de l'épreuve</b> .....	5
<b>2. Impératifs méthodologiques</b> .....	6
<b>3. Conseils aux futurs candidats</b> .....	10
ÉPREUVE ORALE DE LEÇON.....	13
<b>1. Première partie de l'épreuve : format et conseils</b> .....	14
<b>2. Seconde partie de l'épreuve : format et conseils</b> .....	16
ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN.....	21
<b>1. Présentation du parcours personnel et échanges</b> .....	23
<b>2. Analyse des situations professionnelles</b> .....	24
ANNEXES .....	30
Annexe 1 : Extrait de l'annexe 1 de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.....	30
Annexe 2 : sujet Leçon n°15.....	34
Annexe 3 : sujet Leçon n°23.....	41
Annexe 4 : sujet Entretien n°11 .....	51
Annexe 5 : sujet Entretien n°56.....	53

## Avant-propos

*Par souci de clarté et de fluidité de la lecture, la double écriture des terminaisons des mots féminin / masculin (exemple : « candidat.e ») n'est pas appliquée, étant bien entendu que ces mots font référence aux femmes comme aux hommes.*

Les candidats de la session 2022 du concours externe du 3<sup>ème</sup> CAPES d'allemand ont inauguré la nouvelle maquette dont les épreuves sont davantage en prise avec la réalité du métier de professeur d'allemand.

A l'écrit, l'épreuve écrite disciplinaire regroupe la composition et la traduction et permet aux candidats de valoriser leurs compétences académiques, leur maîtrise des deux langues et leur capacité à porter une problématisation autour d'un dossier de littérature ou de civilisation. Le choix du jury de proposer à la fois un thème et une version permet de mieux prendre en compte la capacité des candidats à passer d'un système linguistique à un autre avec une réflexion complémentaire sur les enjeux culturels que peut sous-tendre cette médiation interlinguistique. Cette épreuve permet aux candidats de valoriser leur culture générale et leur culture de germanistes.

A l'oral, les deux épreuves ciblent des aspects complémentaires et fondamentaux de l'exercice du métier.

- La leçon évalue prioritairement le niveau d'allemand des candidats et la capacité à mobiliser la langue dans un contexte professionnel. Il est demandé aux candidats de rendre compte d'un document audio ou vidéo complexe et d'analyser les conditions de sa didactisation en lien avec un corpus documentaire choisi. Dans la deuxième partie de l'épreuve, les candidats présentent en français le déroulement précis de la séance de cours élaborée. Cette épreuve permet aux candidats de partager une réflexion approfondie sur la didactique de la discipline, la place de l'élève et la conduite de la classe.
- L'entretien est une épreuve sans préparation sur place mais pour laquelle la totalité du parcours des candidats peut servir de préparation. Il s'agit pour le jury d'évaluer la capacité à se projeter dans les missions d'enseignement et d'éducation. Les candidats sont d'abord amenés à présenter leur candidature au regard d'un ou deux aspect(s) de leur parcours personnel et professionnel qu'ils souhaitent mettre en avant. Dans un deuxième temps, les candidats sont confrontés à deux mises en situation : l'une en lien immédiat avec la classe et l'autre plus générale. Dans les cas soumis à la réflexion, le jury invite les candidats à en partager l'analyse ainsi que leur cheminement réflexif afin de trouver la meilleure manière d'agir en tant que fonctionnaire et éducateur. Cette épreuve permet aux candidats de montrer leur capacité à se projeter dans le métier d'enseignant et à porter les valeurs de la République à travers un profil disciplinaire.

Pour finir, relevons que cette session inaugurale a fait apparaître la cohérence d'une maquette de concours davantage en prise avec les enjeux professionnels du quotidien. Experts d'une langue qui porte la diversification des parcours d'éducation plurilingue et interculturelle des élèves mais aussi l'expérience de la mobilité, la diversification de la société contemporaine, le développement d'une citoyenneté européenne et le partage d'un monde contemporain en pleine mutation, les candidats trouvent dans ces nouvelles épreuves matière à valoriser leurs acquis autant que leur capacité d'adaptation à un métier passionnant et exigeant. En inscrivant leur préparation à la fois dans une formation académique approfondie qui leur permet de maîtriser la langue et la culture des pays germanophones et la discipline – langue vivante allemand – et dans une réflexion plus générale sur le rôle de l'école et du service public d'éducation face aux bouleversements écologiques, diplomatiques, économiques et technologiques du monde, les candidats se donnent toutes les chances de la réussite.

### Nombre d'inscrits

Le vivier de recrutement est en baisse.

<b>Postes</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>3ème concours du CAPES</b>	9	9	12	25	25
<b>3ème concours du CAFEP-CAPES</b>	4	4	4	4	5
<b>Inscrits</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>3ème concours du CAPES</b>	103	94	74	68	61
<b>3ème concours du CAFEP-CAPES</b>	38	38	28	35	26

### Proportion de présents

L'écart entre le nombre d'inscrits et le nombre de présents s'est réduit de manière spectaculaire cette année. Le tableau ci-dessous indique l'évolution de la proportion de candidats inscrits qui se présentent effectivement aux épreuves écrites.

<b>en %</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>3ème concours du CAPES</b>	47%	43%	54%	44%	<b>74%</b>
<b>3ème concours du CAFEP-CAPES</b>	53%	47%	61%	43%	<b>85%</b>

### Admission

Les données de la session 2022 du CAPES et du CAFEP-CAPES montrent toutefois une densité des prestations de très bonne qualité tant à l'écrit qu'à l'oral, comme le montrent les moyennes élevées des candidats admis.

<b>Session 2022</b> <i>(Rappel session 2021)</i>	<b>Troisième concours du CAPES</b>	<b>Troisième concours du CAPES-CAFEP</b>	<b>TOTAL</b>
Nombre de postes	<b>25</b> (25)	<b>5</b> (4)	<b>29</b> (29)
Candidats inscrits	<b>61</b> (68)	<b>26</b> (35)	<b>103</b> (103)
Présents à l'épreuve écrite	<b>25</b> (30)	<b>16</b> (15)	<b>45</b> (45)
Admis	17 (19)	5 (4)	22 (23)
Barre d'admission	<b>9,21/20</b>	<b>14,77 /20</b>	
Moyenne des admis	<b>12,8 /20</b>	<b>16,2 /20</b>	

La complémentarité des différentes épreuves et leur ancrage plus explicite autour des compétences professionnelles effectivement mobilisées par les professeurs d'allemand doit conforter les futurs candidats dans l'intérêt d'inscrire le concours dans un processus d'évolution et de développement professionnels.

Emmanuelle COSTE  
Jonas ERIN

# ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE

Rapport présenté par Jérôme FONTAINE et Carola SCHÖNE

## Notes obtenues par les candidats

Notes entre	3 <sup>ème</sup> CAPES	3 <sup>ème</sup> CAFEP-CAPES	
0-5	4	3	17,1%
6-9	11	4	36,6%
10-14	7	5	29,3%
15-20	3	4	17,1%
Moyenne	9,36	10,61	
Note la plus basse	1,52	1,07	
Note la plus élevée	18	18,5	

## 1. Présentation de l'épreuve

La seule épreuve écrite du troisième concours, l'épreuve disciplinaire, est constituée d'une partie composition et d'une partie traduction. La composition se fait à partir d'une citation ou d'un ou de deux documents (textes de natures diverses, document iconographique, etc.), la traduction comporte au choix du jury un thème et / ou une version. La traduction peut être réalisée à partir d'un des éléments de la partie composition. Durée de l'épreuve : six heures, coefficient 4.

L'épreuve disciplinaire vise à évaluer les prérequis académiques à l'exercice du métier de professeur d'allemand, à savoir les connaissances culturelles et civilisationnelles relatives à l'espace germanophone et la maîtrise des langues allemande et française. Ces enjeux ont conduit le jury à privilégier un sujet de composition reposant sur l'articulation de deux documents et une traduction qui propose à la fois un thème et une version.

### Le sujet de la session 2022

Le sujet de la session 2022 était lié à la notion « langages », issue des programmes du collège. Il invitait les candidats à considérer la langue allemande dans sa dimension protéiforme en appréhendant de façon contrastive ou complémentaire langue maternelle et langue seconde, haut-allemand et formes régionales ou dialectales (avec tous les stades intermédiaires possibles), langue écrite et langue orale.

### La composition

Le jury a veillé à proposer un sujet qui permettait des développements variés. A partir d'un extrait du premier tome de l'autobiographie d'Elias Canetti et d'un article tiré du journal autrichien « Der Standard » qui traitait de l'allemand parlé en Autriche, les candidats pouvaient réfléchir aux aspects divers de l'allemand dans l'espace germanophone (l'allemand standard en Allemagne et en Autriche, l'allemand autrichien, les dialectes) mais également au statut de l'allemand comme langue maternelle, à l'apprentissage de l'allemand comme langue étrangère et au choix de l'allemand comme langue d'expression littéraire.

### Les traductions

La consigne invitait les candidats à traduire, en thème, l'intégralité du document C (un extrait de l'essai « *Nord perdu* » de Nancy Huston) et en version, une partie du document A (l'extrait de l'autobiographie d'Elias Canetti).

## Version

Le texte à traduire était un texte littéraire, extrait du premier tome de l'autobiographie d'Elias Canetti, « *Die Gerettete Zunge. Geschichte einer Jugend* », paru en 1977. Elias Canetti (1905 – 1994) est un écrivain de langue allemande mais issu d'une culture multiethnique et polyglotte. Il naît de parents séfarades espagnols à Roustchouk en Bulgarie où il passe les premières années de sa vie. Par la suite, la famille déménage à Manchester et à la mort du père de Canetti, la mère s'établit avec ses enfants à Lausanne, puis à Vienne, Zurich et Francfort. Canetti apprendra donc successivement le ladino (judéo-espagnol), le bulgare, l'anglais, le français et l'allemand, langue qu'il choisira pour écrire son œuvre. Auteur de pièces de théâtre, d'un roman, d'une œuvre philosophique, d'essais et d'un récit de voyages, c'est avant tout son autobiographie qui fit connaître Canetti au grand public. En 1981, il reçut le Prix Nobel de littérature pour l'intégralité de son œuvre.

Le texte à traduire se situe après la mort du père d'Elias Canetti et avant son arrivée à Vienne.

## Thème

Le texte était un extrait de l'essai autobiographique « *Nord perdu* » de Nancy Huston, paru en 1999. Canadienne anglophone, l'auteure y raconte son arrivée en Europe, son apprentissage de la langue et de la culture françaises, sa quête d'identité. Le passage à traduire est une réflexion sur son expérience du bilinguisme.

## 2. Impératifs méthodologiques

### La composition

#### Consignes

L'épreuve de composition était nouvelle au sein de l'épreuve d'admissibilité du troisième concours et a davantage cristallisé de difficultés d'ordre méthodologique que celle de traduction. On rappellera tout d'abord une évidence : la lecture du dossier dans son intégralité mais aussi la prise en compte des consignes constituent un préalable indispensable. Formulées en allemand, ces consignes imposaient évidemment de rédiger la composition en langue allemande. Par ailleurs, lors de la session 2022, les candidats étaient invités à travailler dans la partie composition sur les documents A et B. Ceux qui ont ignoré cette partie de la consigne et ont intégré également le document C à leur analyse n'étaient pas rares, ce qui a entraîné le cas échéant une complexification de l'exercice.

#### Problématique

Par ailleurs, la composition étant un exercice synthétique, il est impératif de proposer une problématique permettant de mener une réflexion au centre de laquelle les différents documents sont mis en relation et articulés l'un avec l'autre. Une analyse qui impliquerait une simple juxtaposition des documents est donc à proscrire.

La consigne stipulait : « Arbeiten Sie [...] eine Problematik heraus, die als Leitfaden Ihrer Analyse fungiert. » et « Es wird [...] erwartet, dass Sie ausgehend von dieser Problematik einen

*zusammenhängenden Text verfassen.* » Par conséquent, il fallait s'atteler prioritairement – après une lecture et une analyse minutieuses des deux textes du dossier – au choix de la problématique.

### **Exemples / contre-exemple**

Une analyse pertinente pouvait être envisagée pour les deux documents en les englobant dans la problématique des sentiments associés à ou véhiculés par une / des langue/s. Ainsi, un candidat s'est demandé : « *Inwieweit kann Sprache Geborgenheit und Nähe vermitteln?* » Une autre piste de problématique était celle de la quête ou de l'expression d'une identité à travers la langue – qu'elle soit individuelle ou collective. Un candidat s'interrogeait ainsi : « *Inwieweit ist Sprache mehr als nur Kommunikation, inwieweit wirkt sie sich auf unser Identitätsgefühl aus?* » Le jeune Canetti accède en effet au statut de substitut du père dans une relation nouvelle avec sa mère dès lors qu'il apprend l'allemand, tandis que les différentes réalisations de l'allemand autrichien (allant des formes dialectales aux spécificités du haut-allemand parlé en Autriche) relèvent également de l'affichage d'une appartenance à une identité collective.

En revanche, un candidat se demandant « *Inwieweit bietet Sprache eine lokale Verankerung in einer globalisierten Welt?* » ne pouvait manifestement proposer une analyse pertinente que pour le texte B, mais pas pour le texte A.

### **Autres pistes envisageables**

Outre les exemples donnés ci-dessus et tirés des copies, les candidats auraient pu envisager de s'intéresser au rôle des langues parlées et écrites dans la constitution d'une identité : « *Welche Bedeutung kommen der gesprochenen und der geschriebenen Sprache bei der Identitätskonstruktion zu?* »

Il aurait également été possible de mener une réflexion sur le lien entre langues et culture(s) : « *Sind Sprache und Bildung unzertrennlich miteinander verbunden?* »

Enfin, le rôle joué par la maîtrise d'une voire plusieurs langues eût pu être interrogé : « *Wie beeinflussen Einsprachigkeit und innere Mehrsprachigkeit die eigene Identität?* »

Pour conclure, le jury tient à souligner qu'il n'y a pas une unique entrée possible dans le dossier et que toute problématique pertinente qui permet de croiser l'analyse des documents est acceptée.

### **Fond et forme**

La consigne de composition incitait les candidats à alimenter leur réflexion par une lecture littéraire des documents, a fortiori vis-à-vis du texte de Canetti. Trop rares ont été les candidats l'ayant fait. Il ne s'agissait pas de se conformer tant bien que mal à cette partie de la consigne en plaquant une remarque stylistique çà et là, mais de faire des remarques sur la forme quand celle-ci permettait d'étayer le fond du propos. Voici quelques exemples pertinents relevés dans les copies : « *Der Autor [Canetti] verwendet die Metapher des Ohres, um die Bedeutung eines Gegenübers, eines Ohres, für die Verwendung einer Sprache zu unterstreichen.* » / « *Der Autor beschreibt sehr detailliert Deutsch als eine unter Schmerzen eingepflanzte Muttersprache, also den Prozess des Erlernens metaphorisch als eine Art Geburt seiner Identität.* » / « *Das Wort Liebe wird dreimal wiederholt (Zeilen 7,20,21). Diese Anhäufung hebt hervor, dass es etwas Besonderes war, etwas, das tief in der Sprache verwurzelt war.* »

### **Les traductions**

#### **Version**

Tout comme pour la partie composition, il est important de suivre avec précision la consigne donnée, car plusieurs candidats ont perdu du temps en traduisant des parties de texte qui n'étaient pas à traduire.

Le texte ne présentait pas de difficultés syntaxiques particulières et le lexique ne devait pas poser problème à un futur enseignant, abstraction faite de *unter Hohn und Qualen*, ou encore de *sie wußte sich keinen Rat* (tournure manifestement inconnue de certains candidats) et *als ich zu Anfang ihres Unternehmens zu versagen drohte* (le jeune enfant n'a pas souhaité compromettre l'entreprise de sa mère mais a simplement failli échouer). En revanche, une traduction réussie nécessitait une lecture attentive du texte source, une prise en compte du contexte et la recherche d'un niveau de langue adéquat ainsi que d'une précision dans l'expression.

### **Ecueils constatés en 2022 qu'il faudrait éviter de reproduire**

- Procéder à des calques d'un idiomatisme dans l'autre langue.  
Exemple : l'usage de l'article défini en allemand (*die Mutter / der Vater*) devait obligatoirement se rendre par un possessif en français (*ma mère*) ou éventuellement par une absence de déterminant dans un cadre familial plus corseté (*mère*).
- Omettre et / ou ajouter volontairement ou non des termes ou syntagmes.  
Exemples d'omissions : *eigentlich* dans *ihre eigentliche Ehe / jedes* dans *jedes Kind / auch / erst*
- Oublier de prendre en compte le contexte.  
Premier exemple : le chapeau introductif qui précisait le contexte pour traduire *die Stunden* non pas par *les heures*, mais en complétant le groupe nominal, par exemple sous la forme *heures d'enseignement / cours*.  
Deuxième exemple : la traduction du passage *Als sie 27-jährig das Ohr meines Vaters verlor* où une traduction littérale exprimait non pas la mort du père mais la perte de l'ouïe.
- Méconnaître les systèmes de temps propres à chaque langue.  
Exemple : les candidats ne pouvaient se faciliter les choses en recourant uniquement au passé composé pour rendre en français le texte littéraire de Canetti majoritairement rédigé au prétérit dans l'optique de ne pas commettre de barbarismes de conjugaison.

### **Thème**

Si la syntaxe ne posait pas de problème pour la compréhension du texte, les candidats devaient en revanche faire montre d'une bonne maîtrise technique de la transposition.

Côté lexical, le texte comportait des difficultés (comme par exemple les expressions « *faux bilingues* », « *faire chambre à part* », « *se laisser aller au pur plaisir de la parole* ») qui permettaient d'éprouver la capacité des candidats à démontrer une maîtrise lexicale satisfaisante et à avoir recours à des stratégies de contournement en cas de difficulté restante.

### **Ecueils constatés en 2022 qu'il faudrait éviter de reproduire**



- Calquer la syntaxe allemande sur la syntaxe française.

Premier exemple : la traduction de groupes participiaux comme « *acquise dès la prime enfance* ».

Second exemple avec « *En revanche, si j'ai envie de délirer...* » : plusieurs candidats ont produit une construction syntaxique fautive comme *Im Gegensatz, wenn ich...* alors que *im Gegensatz* ou n'importe quel autre connecteur logique du type *dafür* ne saurait ici être positionné en « Vorvorfeld ».

- Tomber dans le piège des faux-amis.

Exemples : *Konzepte* en allemand signifie brouillons, esquisses, plans et ne pouvait donc convenir pour la traduction de *concepts (Begriffe)* / *eine Konversation* constituait un faux-sens (conversation a priori superficielle, informelle) / *les mots le disent bien : die Worte* est un faux-sens contrairement à *die Wörter* car il n'est ici nullement question de propos ou de paroles mais de mots-clés (langue maternelle et langue seconde).

- Confondre des termes proches car basés sur la même racine lexicale ou présentant des ressemblances notables, mais aux sens bien différents.

Exemples : *verwechselbar* (susceptible de conduire à une méprise) était un faux-sens pour rendre *interchangeable* pour lequel on attendait *auswechselbar*. *Wechselhaft* était pire encore (non-sens ici car il ne s'agissait pas d'un bulletin météo).

- Ne pas distinguer modalité et modalisation.

Exemple : *Chaque faux bilingue doit avoir sa carte spécifique...* : *devoir* était utilisé en tant que verbe de modalisation (forte probabilité) et à rendre en tant que tel non pas par *sollen*, mais par *sicher / bestimmt* ou une construction alternative comme *jeder muss / wird wohl ... haben*.

## Réussites

Les bonnes trouvailles dans les copies des candidats que le jury a eu plaisir à lire ont été intégrées dans le corrigé ci-dessous.

## Version

*Ma mère commença à me parler en allemand, même / y compris en dehors des leçons. Je sentais que nous étions à nouveau proches, comme pendant ces / les semaines qui avaient suivi la mort de mon père. Ce n'est / Ce ne fut que plus tard que je compris que / Plus tard seulement, je compris que si elle m'apprit / m'apprenait l'allemand à force de railleries et de tortures, elle ne le fit / faisait pas uniquement pour moi.*

*Elle-même ressentait un profond besoin / un besoin viscéral de me parler en allemand, c'était la langue dans laquelle elle se sentait en confiance / où elle se sentait en terrain connu. L'effroyable / La terrible déchirure qu'avait constitué dans sa vie, à l'âge de 27 ans, la perte de l'oreille attentive de mon père se faisait ressentir pour elle de la façon la plus vive en ce que leur dialogue amoureux avait laissé place au silence.*

*C'est dans cette langue que l'intimité de leur vie de couple s'était exprimée. Elle ne savait plus vers qui se tourner, elle se sentait / sentit perdue sans lui et essaya aussi vite que possible de m'installer dans son rôle. Elle fonda / fondait de hauts espoirs en sa démarche / Elle attendait beaucoup de cette démarche et il lui fut difficile de supporter que je faillisse échouer au début de son entreprise.*

*Elle me contraignit donc en un rien de temps / en un temps record à une performance qui était bien au-dessus des forces de n'importe quel enfant. Et sa réussite dans cette entreprise a déterminé la nature intrinsèque de mon allemand. Ce fut une langue maternelle greffée sur le tard et dans une vraie souffrance.*

## **Thème**

*Seit langem / Schon lange träume, denke, liebe, schreibe, fantasiere und weine ich in beiden Sprachen, immer abwechselnd, und manchmal in einer erstaunlichen Mischung beider. Dennoch sind sie weit davon entfernt, in meinen Gedanken dieselbe Bedeutung einzunehmen / gleichwertig zu sein: Wie zweifellos alle, die nicht als echte Zweisprachler aufgewachsen sind, habe ich oft den Eindruck, dass sie in zwei unterschiedlichen Bereichen / Arealen / Regionen in meinem Gehirn angesiedelt sind. // Mir, und es mag wohl allen, die nicht als echte Zweisprachler aufgewachsen sind, genauso ergehen, kommt es so vor, als ob sie / letztere in meinem Gehirn getrennt schliefen.*

*Weit davon entfernt, brav einander gegenüber oder Rücken an Rücken oder Seite an Seite zu liegen, weit davon entfernt, übereinander zu liegen oder austauschbar zu sein, sind sie klar voneinander getrennt, hierarchisiert / einer Hierarchie unterworfen: Zuerst die eine, dann die andere in meinem Leben, zuerst letztere, dann erstere bei meiner Arbeit.*

*Die Wörter bringen es auf den Punkt / sind diesbezüglich eindeutig: Die erste Sprache, die Muttersprache, die in der frühen Kindheit erlernt wurde, umhüllt einen, nimmt einen in sich auf, während man die zweite, die Adoptivsprache, selbst bemuttern muss, sie beherrschen, sie sich aneignen. Jeder, der nicht als echter Zweisprachler geboren ist, besitzt bestimmt / sicher eine ihm eigene Karte lexikaler Asymmetrie; was mich betrifft, so fühle ich mich im Französischen wohler, wenn es darum geht, sich in einem intellektuellen Gespräch, in einem Interview, bei einem Kolloquium zu äußern, in jeder Sprachsituation, die auf Begriffe und Kategorien zurückgreift, die ich mir im erwachsenen Alter angeeignet habe. Wenn mir hingegen danach zumute ist, auszuflippen, mich abzureagieren, zu schimpfen, zu singen, herumzuschreien, einfach nur ungehemmt zu reden, dann tue ich es auf Englisch.*

### **3. Conseils aux futurs candidats**

L'exercice de composition ayant fait partie du CAPES des années antérieures, le jury invite les futurs candidats au troisième concours à ne pas se limiter à la lecture du présent rapport mais à se référer aux rapports antérieurs dont les conseils sont partiellement repris ici. Même si la composition du troisième concours diffère de celle du CAPES en n'étant pas basée sur un programme, les conseils méthodologiques donnés constituent des repères précieux.

#### **Pour la composition**

La composition ne doit en aucun cas traiter les différents documents isolément, il faut au contraire les mettre en perspective, en résonance. Il convient de se demander, une fois la problématique trouvée, si celle-ci permet bien de croiser les documents plutôt que de mener à en faire une analyse successive et dissociée ou encore si elle ne permet d'aborder que l'un des deux documents en négligeant donc l'autre. Il ne s'agit pas non plus de se livrer à une dissertation historique ni de paraphraser les documents.

Il faut rédiger intégralement. Il n'est pas attendu des candidats un simple plan détaillé numéroté. Par conséquent, les candidats doivent développer leurs idées. Trop de productions atteignaient difficilement deux pages, ce qui est insuffisant pour traiter convenablement le dossier.

## Pour la traduction

Il convient de ne pas proposer plusieurs traductions pour un même mot ou un même syntagme (ex : *verschiedene Stellen / Orte / Plätze*). Il est impératif d'en choisir une et une seule !

Certaines traductions s'avèrent parfois trop imprécises alors même que les termes en jeu ne devraient pas poser problème. S'il peut être pertinent d'éviter le calque de la traduction, il convient de réfléchir sans fuir les évidences. Exemple : *hiérarchisées* se rendait très bien par *hierarchisiert*.

Toutefois, la recherche d'une expression idiomatique implique une certaine méfiance vis-à-vis des anglicismes et gallicismes, telles que le jury a pu les trouver dans les copies de la session 2022 (exemples : *\*fantasmieren, \*Mentalkarte, \*ein Kolloque*).

## Pour les deux parties de l'épreuve

Les candidats doivent savoir gérer leur temps et s'en réserver suffisamment pour chaque partie de l'épreuve. En effet, si les deux traductions ont globalement été traitées en totalité, la faible longueur des productions en composition donnait à penser que le temps avait manqué aux candidats.

Sur le plan de l'orthographe, nous rappelons que la réforme de l'orthographe allemande de 1996 (avec ses quelques aménagements ultérieurs) est la norme en vigueur : on ne saurait donc – exception faite de citations de textes rédigés antérieurement à cette réforme, comme celui de Canetti – lire systématiquement *daß* au lieu de *dass* comme dans une proportion non négligeable de copies. A l'inverse, seul le remplacement systématique du *ß* par *ss* est inversement d'usage en Suisse.

Concernant enfin la ponctuation, les candidats germanophones doivent respecter les règles propres au français et non plaquer celles propres à l'allemand : pas de virgule systématique entre chaque proposition principale et sa subordonnée.

### Boîte à outils

#### A faire tout au long de l'année :

- renforcer sa maîtrise lexicale en allemand et en français en lisant régulièrement des textes variés dans les deux langues
- se familiariser avec les attendus du concours en travaillant sa méthode et sa gestion du temps dans les conditions de l'épreuve
- travailler l'exercice de la composition et notamment le choix d'une problématique permettant de croiser l'analyse de différents documents d'un dossier et de proposer un développement argumenté

#### A faire le jour J :

- ne pas se précipiter dans l'épreuve sans avoir pris connaissance de l'intégralité du dossier : en composition, les documents doivent avoir été « digérés » pour faire émerger une problématique pertinente ; en traduction, il faut s'imprégner du texte à traduire, bien le comprendre pour éviter des erreurs imputables à une lecture trop superficielle.
- lire et suivre les consignes avec précision

- se ménager un temps de relecture qui doit permettre non seulement de repérer des erreurs de langue mais également des omissions éventuelles dans la partie traduction
- penser à son lecteur et soigner son écriture

# ÉPREUVE ORALE DE LEÇON

Rapport présenté par Sophie GUSLEVIC, Alexis ROUSSELIN et Héloïse TEINTURIER

## **Propos liminaire**

En cette année de transition en raison de la réforme de la formation initiale des futurs enseignants, le jury a constaté une grande diversité dans les profils des candidats et dans leur préparation à l'analyse didactique et à la mise en œuvre devant élèves. Les prochaines sessions accueilleront des candidats ayant majoritairement pu bénéficier conjointement d'une formation didactique et d'une expérience devant élèves. Ils trouveront ici, ainsi que leurs formateurs, quelques rappels et précisions.

Ce rapport se veut utile à tous les candidats, issus de la formation initiale, en évolution ou reconversion professionnelle. Il s'appuie sur les attendus des épreuves qu'il convient toujours de bien connaître, et sur l'expérience de cette première session 2022, dans l'objectif de guider au mieux tous les futurs candidats et de les conforter dans leur belle ambition de participer à la formation des élèves.

Cela fait déjà plusieurs années que la préparation et les concours sont clairement orientés vers une professionnalisation qui, si elle ne relègue certainement pas les connaissances académiques et personnelles au second plan, laisse peu de possibilités de réussite à des candidats ignorant tout du parcours de formation de nos élèves. Si grandes soient les qualités des candidats, le jury reste attentif à ce que celles-ci soient au service de leurs missions futures et puissent contribuer à l'épanouissement et la formation des élèves.

## **La qualité de la langue**

Cette épreuve ayant la particularité de se dérouler en allemand, puis en français, est-il besoin de rappeler que les attentes du jury restent bien évidemment conséquentes quant à la maîtrise de la langue allemande que le candidat veut enseigner. Mais une mauvaise maîtrise de la langue française et des terminologies nécessaires à la présentation de son métier peuvent également s'avérer rédhibitoires. Dans les deux cas, cela inclut un registre de langue adapté à un oral de concours.

## **Présentation de l'épreuve**

Les candidats sont évalués depuis cette session 2022 lors d'une nouvelle épreuve à l'oral dont le nom, « Epreuve de Leçon », ne fait pas mystère des attendus. Pour rappel, l'arrêté du 25 janvier 2021 indique : « L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance ». Au plus proche du travail du professeur, elle plonge donc le candidat dans la phase de préparation d'une séance pour un niveau de classe donné. Elle convoque d'abord les connaissances disciplinaires, la maîtrise de la langue et la réflexion didactique face à un dossier proposant plusieurs documents de natures variées, qui amènent à opérer un choix (de documents et de leur articulation) pour transformer les supports sélectionnés en un corpus destiné à la mise en œuvre d'une séance de cours. Il s'agit ensuite de construire cette séance, en s'appuyant sur une réflexion pédagogique et éducative qui garantira une mise en œuvre cohérente et réaliste assurant la mobilisation, la progression et la réussite de tous les élèves.

Le candidat dispose de trois heures de préparation pour cette épreuve à partir d'un dossier, avec accès aux documents sonores et à internet. Pendant ces trois heures, il doit préparer les deux parties de l'épreuve sur lesquelles nous revenons chronologiquement.

### **1. Première partie de l'épreuve : format et conseils**

La première partie de l'épreuve dure trente minutes. Pour rappel, les candidats disposent de quinze minutes de présentation suivies de quinze minutes d'entretien avec le jury, le tout en langue allemande. Citons encore l'arrêté du 25 janvier 2021 : « le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo proposé par le jury, puis présente le ou les document(s) qu'il a choisi(s) et explicite ses choix ».

Le jury peut apprécier à ce stade la maîtrise culturelle et linguistique du candidat et sa capacité à mener une présentation claire et articulée, autant de compétences qu'il devra lui-même construire chez ses élèves.

Il convient d'apporter les précisions suivantes afin d'aider les candidats à ne pas négliger certains attendus :

- Si la classe destinataire précisée dans le dossier doit être respectée, le travail d'analyse et de choix des supports complétant la vidéo conduira le candidat à déterminer un corpus, l'ancrer dans un axe et formuler une problématique, le jury restant ouvert à tout choix pertinent et étayé.

- Le document A, un document audio ou vidéo, fait l'objet dans son ensemble d'une analyse formelle et thématique scrupuleuse qui sera présentée au jury. Il appartiendra au candidat de préciser dans la seconde partie de l'épreuve s'il exploitera tout ou partie de ce document et d'indiquer sa place dans la séance.

- L'exposé débute par l'analyse du document A (audio/vidéo), puis le candidat présente et expose l'intérêt du ou des documents complémentaires qu'il compte intégrer à la séance ; il explicite son choix en articulant les documents entre eux : un texte littéraire permet-il d'élargir la réflexion, un article vient-il éclairer ou relativiser un témoignage individuel dans la vidéo, des statistiques viennent-elles interroger un point de vue défendu dans le document audio/vidéo ? Il est essentiel à ce stade de faire émerger une problématique, ou du moins un questionnement, pour donner du sens à l'étude du corpus choisi.

Le choix de cette problématique, de ce questionnement, met en lumière la connaissance fine que le candidat a de l'aire germanophone. Lieux communs, voire clichés sont à proscrire. De même, il est bien maladroit de ne pas proposer au jury de problématique au prétexte que ce sera aux élèves de la définir.

- Le jury attend de la part des candidats une présentation structurée avec l'annonce d'un plan dès le départ.

« Restituer, analyser et commenter » le document A (audio/vidéo) signifie que le candidat présente tout ce qui relève de l'explicite et de l'implicite. Il détaillera donc la nature du document, repérera et commentera sa source, sa forme (interview, reportage ...), l'identité et la qualité linguistique des locuteurs (un témoin, un expert, un citoyen militant, etc. ; une voix-off en allemand standard, un interviewé non germanophone d'origine, etc.). Le candidat devra tout aussi bien être attentif aux images si le document A est une vidéo : varient-elles beaucoup (un extrait de journal télévisé où n'interviennent que le journaliste et un invité ne sera pas traité de la même façon qu'un reportage riche en images, avec voix off) ? Ont-elles une fonction d'illustration de ce qui est dit, ou n'ont-elles aucun

lien avec la bande son ? Le futur enseignant veillera à tirer les conséquences de cette analyse du document audio/vidéo pour la seconde partie de l'épreuve. Il devra savoir en faire émerger l'implicite et montrer au jury qu'il dispose de suffisamment de repères culturels. Ainsi, le jury a été surpris que quelques candidats soient en peine pour commenter les références du nom « *Omas for future* » ou ne sachent que citer le nom de Greta Thunberg sans mentionner, malgré les perches tendues, celui par exemple de Luisa Neubauer. L'importance de faire émerger la portée culturelle des documents trouvera un développement plus détaillé dans la partie « Dimension culturelle ».

A l'issue de l'analyse du document A (audio/vidéo), le candidat présente et analyse le (les) autre(s) document(s) retenu(s) en justifiant son choix. Il ne s'agit pas, faute de temps, de mener alors une analyse de tous les documents, aussi exhaustive que celle du document A. Le jury a cependant pu apprécier que des candidats aient su « balayer » plusieurs documents du dossier en présentant succinctement leur nature, leur contenu, et la raison pour laquelle ils n'intégreraient pas le corpus. Il est bon de rappeler que nombre de documents intéressants, « porteurs », sont régulièrement écartés par le professeur qui doit opérer des choix suivant des contraintes de temps, de problématique choisie, de non-redondance. Que le candidat choisisse un ou plusieurs documents complémentaires, issu(s) du dossier ou non, la démarche attendue est la même : comment ces documents s'articulent-ils avec le document A ? Quel questionnement émerge de leur confrontation ?

### **Dimension culturelle**

Les programmes en vigueur, que ce soit au collège<sup>1</sup> ou au lycée<sup>2</sup>, réaffirment le caractère central des contenus culturels dans l'enseignement des langues vivantes : « *Au-delà de la fonction purement utilitaire, au demeurant indispensable, la communication interlinguistique vise une dimension plus profonde : la connaissance de la culture et de l'histoire que véhiculent les langues étudiées* ».

Aussi, il est essentiel que les candidats au CAPES d'allemand conservent à l'esprit cette dimension et y soient tout à fait attentifs tant lors de la préparation au concours que lors de l'épreuve de leçon elle-même. En cela, les axes au programme constituent une porte d'entrée vers un champ culturel, le cas échéant à découvrir, mais fondamentalement à connaître et/ ou à approfondir par les candidats.

Lors de la session 2022, le jury a constaté que, dans l'appréhension des dossiers, certains candidats ont négligé cette dimension culturelle et peiné à éclairer, compléter leur analyse par des connaissances exogènes (par exemple : référence mythologique explicite).

Ces écueils peuvent intervenir quand la dimension thématique du dossier est négligée en raison d'une appréhension cloisonnée des documents : il est indispensable de mettre en résonance l'ensemble des documents dont on dispose, quelle que soit leur nature, et de les faire dialoguer : c'est en effet de la confrontation des documents que naît une problématisation pertinente. Aussi, avant de se mettre en quête d'un document externe supplémentaire, le jury invite les candidats à s'assurer qu'aucun document du dossier (iconographie, texte, chanson, vidéo, etc.) n'illustre déjà l'idée qu'ils souhaitent mettre en exergue. Enfin, sauf à être justifié par une approche interlangue, le choix de documents supplémentaires à l'initiative du candidat doit concerner l'aire culturelle germanophone.

En somme, pour mener à bien leur analyse du dossier et proposer un exposé éclairant et pertinent, il est nécessaire que les candidats soient à même d'ancrer leur réflexion dans un contexte culturel

---

1 Programmes du cycle 4 publiés au BO n°31 du 30 juillet 2020, p. 36 <https://eduscol.education.fr/document/621/download>

2 Programmes du lycée général et technologique publiés au BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019

<https://eduscol.education.fr/1726/programmes-et-ressources-en-langues-vivantes-voie-gt>

identifié. Sans se vouloir exhaustive, une maîtrise de repères historiques (particulièrement depuis le début du XIXe siècle) et spatiaux, d'une culture littéraire et artistique au sens large (littérature, théâtre, peinture, architecture, photographie, cinéma, musique, danse, etc.) est indispensable. Par maîtrise de repères, on entend la connaissance des artistes ou personnalités du monde culturel, une représentation claire de l'agencement des courants artistiques, du contexte dans lequel ils ont émergé et se sont épanouis, ce qui les définit tant en termes de motifs, de techniques ou d'ambition, que des ruptures qu'ils représentent. La connaissance d'œuvres emblématiques ou faisant partie d'un patrimoine essentiel dans l'aire linguistique étudiée est bienvenue.

La culture populaire – y compris contemporaine – trouve également toute sa place dans le champ de réflexion (traditions, us et coutumes, contes, chansons populaires, iconographies, sport, etc.), ainsi que la culture technique ou scientifique.

A ce propos, une lecture régulière d'articles de presse et le visionnage de reportages d'actualité (en privilégiant des sources qui font « autorité » telles que *Der Spiegel*, *Die FAZ*, *Deutsche Welle*, *Der Standard*, *die Neue Zürcher Zeitung* etc.) ne sauraient être négligés pendant la préparation. Se tenir informé des débats du moment ou des évolutions sociétales dans les pays de langue allemande – et de leur influence à l'échelle européenne – apparaît comme indispensable pour être en prise avec ce qui traverse ces sociétés, et fait écho à leur histoire singulière. L'exemple le plus prégnant lors de la session 2022 aura été celui de la question démocratique, la réflexion et mise en pratique locale du droit de vote dès seize ans et plus largement la séquence électorale 2021. Le retrait d'Angela Merkel après quatre mandats, le retour en force de la social-démocratie allemande et l'émergence d'une nouvelle coalition constituaient pour cette session un ensemble de faits politiques majeurs auxquels les candidats avaient à s'intéresser.

Il est concevable que le candidat soit mis en difficulté par une allusion ou une thématique à l'ancrage culturel insuffisamment maîtrisé. En cas de confrontation à un fait culturel inconnu, l'erreur serait de tenter d'éluder la question. Or, il est au contraire préférable de reconnaître avec honnêteté le manque et de s'interroger, de formuler des hypothèses interprétatives. Si nécessaire, le jury, dans une démarche bienveillante, aidera à préciser.

Cette demande du jury ne poursuit pas l'unique objectif académique de tester le niveau de culture générale des candidats, mais s'inscrit dans la perspective professionnelle du futur enseignant : la maîtrise d'une culture générale étoffée aidera en effet les candidats à percevoir l'ensemble des potentialités des documents supports lors de l'épreuve de leçon et nourrira leur proposition de didactisation. Cette exigence fait écho à la mention suivante tirée des programmes de collège : « *La construction de compétences langagières s'articule avec la construction progressive de compétences culturelles à travers l'exploration de thèmes dans l'objectif de sensibiliser et d'ouvrir les élèves à la culture des autres* ». Les candidats devront avoir à l'esprit cet impératif dans la présentation d'une séance de cours dans la seconde partie de l'épreuve.

## **2. Seconde partie de l'épreuve : format et conseils**

L'articulation entre les documents supports de la séance ayant été établie, il s'agira dans la seconde partie de l'épreuve (en langue française), de présenter la séance de cours elle-même. Le temps de l'exposé est de vingt minutes, ce qui permet au candidat d'entrer véritablement dans les détails de la séance. Le jury a regretté que de trop nombreuses prestations tournent court au bout de quelques minutes, et il invite les futurs candidats à se préparer sérieusement à cette partie de l'épreuve. Cela



signifie s'initier aux techniques pédagogiques pratiquées dans un cours de langue vivante, tout en affinant sa propre réflexion. Réussir cette épreuve consiste en effet à présenter un parcours pédagogique personnel et cohérent, fruit d'un examen précis des documents, en évitant surtout de plaquer de façon artificielle des « recettes pédagogiques » piochées ici ou là, et qui n'ont pas toujours grand sens. Ainsi, il n'est pas systématiquement pertinent de procéder à un visionnage de la vidéo sans le son.

Dans un premier temps, il est attendu des candidats qu'ils inscrivent la séance dans la perspective plus globale de la séquence. Il s'agit donc d'en préciser la place dans la progression générale – est-ce la séance introductive, ou bien d'autres séances ont-elles précédé celle dont il s'agira lors de l'épreuve ? Cette inscription dans un parcours pédagogique plus large est d'importance, et permettra, par exemple, au futur professeur de montrer comment une activité dans une séance précédente lui permet de lever une entrave repérée dans un document support de la séance présentée. Il importera en outre de ménager, si besoin est, un temps de synthèse initiale, ou de réactivation des éléments vus dans une séance antérieure. Enfin, il paraît essentiel d'indiquer quelle sera la tâche finale de l'ensemble de la séquence, afin de placer d'emblée la séance dans une perspective actionnelle et d'envisager concrètement les besoins des élèves.

Une fois précisée la situation de la séance dans un ensemble plus vaste, le candidat s'attachera à présenter les objectifs de la séance. Ces derniers seront de natures diverses, et adaptés aux documents et aux besoins des élèves. Afin d'illustrer notre propos, nous proposons ci-après des exemples concrets d'objectifs, en lien avec les sujets proposés en annexe. Ainsi, on distinguera :

- des **objectifs (inter)culturels** (par exemple, les initiatives citoyennes et leurs spécificités en Allemagne)
- des **objectifs linguistiques**, qui peuvent être lexicaux (par exemple, le vocabulaire de l'engagement), grammaticaux (par exemple, employer la forme passive – « *der Autoverkehr muss reduziert werden* ») ou phonologiques (accent de mot, consonnes sourdes en fin de mot etc.) ;
- des **objectifs communicationnels** : pragmatiques (savoir adapter la forme au fond – par exemple, employer le ton qui convient, utiliser des phrases plus courtes pour être plus convaincant) ou stratégiques (savoir inférer le sens, savoir intervenir dans une conversation, savoir prendre la parole devant un public, etc ;) ;
- des **objectifs éducatifs** (citoyenneté démocratique, égalité femmes/hommes, environnement, média et numérique, orientation, santé, sciences, etc.) .

Les candidats veilleront à articuler l'ancrage culturel (voir paragraphe « dimension culturelle ») de la séance aux entrées par « axes », selon le niveau de classe concerné. Durant la préparation, il est donc indispensable de s'informer sur les programmes en vigueur (voir les Bulletins Officiels), et de consulter des manuels scolaires récents, afin de se familiariser avec les diverses déclinaisons possibles pour chaque axe. Les candidats pourront ainsi constater que chaque axe peut être envisagé selon des entrées de natures diverses, et qu'un même thème pourra être rattaché à des axes différents, selon les aspects que l'enseignant choisira d'exploiter. À noter que le choix de l'axe n'est pas exclusif. Selon l'angle d'attaque, plusieurs propositions peuvent être recevables. Il est simplement important de justifier son choix.

Par ailleurs, le jury tient à insister sur l'importance d'avoir des objectifs linguistiques précis, et qui ne soient pas uniquement d'ordre lexical. Trop de candidats se sont contentés d'énumérer un ou deux

champs lexicaux, sans parvenir à repérer un fait de langue à travailler également. Ce dernier doit absolument répondre à un besoin des élèves, c'est-à-dire être en lien direct avec la ou les tâche(s) d'expression proposée(s). Il ne s'agit donc pas de repérer, dans un document servant de support de travail, une structure récurrente qu'il s'agirait de faire travailler aux élèves, mais bien plutôt de se demander de quel élément grammatical les élèves auront besoin pour réaliser l'activité demandée. Autrement dit, il est attendu d'un futur professeur d'allemand qu'il sache distinguer lexique et grammaire de *réception* et d'*expression*.

Enfin, rappelons ici la nécessité de ne pas réduire le cours d'allemand à la seule étude de la langue, mais de l'inscrire bien plutôt dans une visée éducative générale, chaque enseignant ayant pour mission, quelle que soit sa discipline, de participer à la formation de l'élève en tant qu'individu et citoyen en devenir. Contrairement à ce qu'ont laissé penser certaines prestations, cette responsabilité n'est pas portée uniquement par le professeur en charge de l'Education Morale et Civique (EMC), mais par l'ensemble des personnels de l'éducation.

Une fois les objectifs fixés, il est attendu du candidat qu'il expose de façon concrète la mise en œuvre de sa séance, à savoir un déroulé étape par étape, structuré et en parfaite cohérence avec les objectifs annoncés. Durant les trois heures de préparation, l'étude détaillée des documents, dans une optique pédagogique, aura permis d'en dégager les éléments qui faciliteront pour les élèves l'entrée dans le document, ou au contraire les entraves. Donnons ici, afin de préciser notre propos, quelques exemples

- de facilitateurs : mots transparents, nombres, éléments visuels, chronologie facilement identifiable, référence culturelle évidente ;
- d'entraves : nombreuses hypotaxes, strates temporelles mélangées, fait culturel inconnu des élèves, fort accent régional, registre de langue etc.

Le candidat peut tout à fait, dans le cadre de son exposé, faire état de certains de ces aspects relevés en amont, tout en en tirant les conséquences nécessaires dans sa mise en œuvre – comment faire en sorte de lever tel obstacle à la compréhension (sans systématiquement proposer une traduction en français) ou – au contraire – de faire d'une entrave une opportunité pour développer les compétences des élèves ? Comment s'appuyer sur les points d'accès plus évidents du document pour permettre à l'élève de parvenir à une compréhension plus large ?

Concernant le document A, qui doit être un des supports de la séance, précisons cependant qu'il n'en est pas forcément le cœur. Notons, de façon générale, qu'il est tout à fait possible d'exploiter un document en deux séances distinctes – et de ne présenter donc, dans le cadre de l'épreuve, qu'une partie de l'exploitation. Pour expliciter le propos, prenons l'exemple du document D du dossier L23, un texte littéraire d'une longueur qui peut sembler excessive pour une seule séance, en plus d'un autre support. Il est ainsi tout à fait envisageable de couper le texte, et de ne travailler en première séance que sur le début, jusqu'à « Ganz anders als bisher. », puis de faire faire aux élèves des hypothèses sur la vie du personnage (Andrea) avant / après. Ainsi, dans la séance suivante, les élèves s'engagent dans la lecture avec un horizon d'attente, ce qui donne encore davantage de sens à l'activité et permet qui plus est de lever certaines entraves.

S'il n'est pas exigé de minutage précis de chaque étape de la séance proposée, il est attendu des candidats qu'ils aient une représentation crédible du temps consacré à chaque activité, afin d'obtenir un déroulé respectant les cinquante-cinq minutes de cours. Notons ici que le candidat peut tout à fait

n'utiliser qu'une partie d'un document dans le cadre de la séance, y compris de la vidéo, si cela a du sens bien entendu. Le candidat doit être au clair sur le contenu auquel il souhaite que les élèves accèdent, au travers des activités qu'il propose. Ces dernières doivent être explicitées de la façon la plus précise possible – il est utile, pour les candidats, d'imaginer une consigne qu'ils donneront aux élèves et d'illustrer leurs attentes avec des productions d'élèves plausibles. Ainsi, le jury ne pourra-t-il se contenter d'intentions évasives du type « les élèves regardent la vidéo et la résumant ». Il est indispensable pour le futur enseignant d'identifier de façon précise les éléments d'un document qui devront émerger dans l'activité de réception (un lieu, une intention, un contexte, une date...), et de formuler une consigne découlant de cette analyse. Pour le dire autrement : que doivent comprendre les élèves ? Et pour quoi faire ensuite ?

A cet effet, et afin de s'assurer de proposer des activités réalistes, le candidat pourra mentionner en quelques mots ce qu'il attend que les élèves repèrent ou produisent. Cela évitera les formulations trop vagues et rendra le propos encore plus concret pour le jury. Loin d'être artificielle, cette étape est essentielle, et le sera tout au long de la carrière des futurs enseignants.

S'il n'y a pas d'ordre imposé dans les activités, une progression logique s'impose. Lors de sa préparation, le candidat devra avancer par paliers, afin de s'assurer que les élèves ont tous les outils pour réaliser les tâches. Les objectifs de la séance aident en cela. Il est en outre indispensable de varier les activités langagières (compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, expression écrite et orale, interaction écrite et orale, médiation écrite et orale), ainsi que les formes sociales de travail (travail individuel, en binômes, en petits groupes, en plénière). Notons ici que diversifier les types d'activités et les formes sociales de travail n'est gage de réussite que si cela est fait de façon réfléchie et pertinente par rapport aux objectifs visés. Ainsi, une activité de compréhension de l'écrit se prêtera difficilement au travail en binôme si elle n'est pas précédée d'une phase individuelle. Par ailleurs, il est attendu du candidat qu'il ne se contente pas d'activités de réception des documents servant de supports à la séance, mais qu'il propose aux élèves au moins une tâche (intermédiaire) de production ou d'interaction qui leur permettra de s'appropriier les éléments linguistiques et de contenu, par une manipulation supplémentaire.

Dans les activités de réception comme en production ou interaction, des approches différenciées pourront être proposées pour répondre à l'hétérogénéité dans la classe. Les activités de médiation entre pairs sont particulièrement adaptées à cet enjeu, sans que cela soit pour autant un passage obligé. Dans ce cadre, les candidats veilleront toutefois à ce que tous les élèves soient partie prenante dans la construction du sens et se voient proposer une activité de production stimulante.

Les futurs professeurs s'attacheront en outre à intégrer dans les activités proposées un fait de langue en particulier, pertinent dans la perspective du projet pédagogique. Là encore, se formuler à soi-même, et aux membres du jury, ce que les élèves vont avoir besoin d'exprimer, permet de se rendre compte du bien-fondé du choix de tel ou tel fait de langue. Enfin, de même que lors de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée, il est attendu de la part d'un futur professeur d'allemand qu'il soit capable d'expliquer clairement, à un élève francophone ou allophone, certaines règles de formation de la langue allemande (par exemple : comment se forme le prétérit, quelles sont les règles pour choisir le pronom relatif idoine). Cela doit être un point de vigilance pour l'ensemble des personnes se destinant aux fonctions de professeur, ce qui n'a malheureusement pas toujours été le cas pour la session 2022. Aider l'élève à prendre appui sur son répertoire plurilingue pour comprendre et s'approprier le

fonctionnement de la langue cible du cours est en effet au cœur des missions des professeurs de langues vivantes.

Notons par ailleurs que, dans la mesure où ils sont envisagés comme un pont entre deux séances, les devoirs à la maison peuvent être mentionnés dans le cadre de l'épreuve.

Enfin, il est attendu du candidat qu'il explique non seulement les bénéfices espérés de la séance qu'il propose, mais également la manière de valoriser et/ou d'évaluer les progrès des élèves. Quel type d'évaluation s'impose pour évaluer la compétence travaillée ? Quels seront les critères de cette évaluation ? Dans ce cadre, soulignons qu'une interrogation de vocabulaire évalue des connaissances, mais pas de véritables compétences. Il est nécessaire de réfléchir à une tâche complexe, à l'écrit ou à l'oral, pour évaluer l'élève.

Le futur enseignant qui se présente au concours doit pouvoir manier les différents concepts didactiques après se les être réellement appropriés. La différenciation ne peut se limiter à la moindre longueur d'un document écrit pour certains ou à un support de travail différent sans que cela ne soit justifié. Elle doit être réfléchie en fonction d'un public précis, de besoins particuliers, et/ou répondre à un objectif défini et clairement énoncé lors de cette seconde partie de l'épreuve.

À propos des activités de médiation, sujet de réflexion dans l'enseignement des langues vivantes depuis quelques années, rappelons qu'elle vise à faire de l'élève un rouage décisif dans la chaîne de communication : un contenu est à diffuser, à vulgariser, à résumer à un ou des tiers. Si les candidats décident de mettre en œuvre une telle activité, ils sont alors expressément invités à exposer de manière concrète en quoi l'activité de médiation trouvera sa pertinence et en quoi elle peut apporter un gain pour l'élève en situation d'émettre ou de recevoir le message. Les exemples concrets de mise en situation sont les bienvenus.

Concluons sur l'importance d'une préparation solide, rythmée par des entraînements réguliers et une réflexion approfondie sur le travail et l'implication/ la mobilisation de chaque élève dans le cadre d'un cours de langue vivante. La maîtrise d'une certaine terminologie, la connaissance des programmes d'enseignement des langues vivantes dans les établissements scolaires français, ainsi que la connaissance des éléments saillants du Cadre européen commun de référence pour les langues<sup>3</sup> permettront de proposer des séances consistantes et motivantes pour les élèves.

En annexe sont proposés à titre d'exemples deux sujets de la session 2022 :

L15-2022 *Nach dem Mauerfall kam die Kunst*

L23-2022 *Omas for future*

---

3. Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), <https://eduscol.education.fr/1971/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-cecrl>

## ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN

Rapport présenté par Mélanie BRÉHIER et Christian WALTER

L'épreuve d'entretien était cette année entièrement nouvelle pour les candidats comme pour les jurys, et ceci aussi bien dans ses contenus que dans ses modalités, puisqu'elle faisait intervenir pour la première fois des cadres administratifs de l'Education Nationale au titre de membres des commissions d'évaluation. Cette nouveauté, qui donne une grande richesse à l'épreuve en diversifiant les points de vue, suppose de la part du candidat une certaine souplesse intellectuelle, les questions posées l'étant depuis des perspectives différentes, où domine parfois la pédagogie, parfois la connaissance du système scolaire dans son ensemble.

Pour rappel, l'objectif de l'épreuve est d'évaluer la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur. Elle articule donc des éléments du parcours personnel – il s'agit bien de savoir parler de soi – et une connaissance de la réalité du métier de professeur. Ainsi le jury doit pouvoir comprendre en quoi la biographie du candidat peut être mise en adéquation avec le métier envisagé. Or cette adéquation est propre à chacun, et trouver le juste équilibre entre dimension autobiographique et perception du cadre légal d'exercice n'est pas là la moindre difficulté de l'épreuve. Par ailleurs, il est attendu que le candidat démontre sa capacité à incarner les valeurs de la République, à « endosser le costume » d'éducateur et de fonctionnaire. Ceci exige une compréhension fine des enjeux liés à ces valeurs, ce qui ne peut s'envisager sans une préparation rigoureuse de l'épreuve.

La construction de la présentation du parcours personnel peut en effet être largement anticipée et l'on ne saurait trop recommander un entraînement à partir de quelques situations professionnelles, telles que les sujets zéro en proposent, afin d'acquérir les réflexes méthodologiques adéquats et éprouver sa connaissance des fondamentaux du système éducatif français.

L'enjeu pour le candidat est de parvenir à valoriser son parcours et à convaincre de sa volonté et de sa capacité à porter les valeurs de la République dans un temps très contraint de 35 minutes. Le format resserré de l'épreuve, qui ne prévoit pas de temps de préparation, accorde par ailleurs une grande place au dialogue avec le jury. Cette dimension d'échange impose une capacité à écouter le jury, à entendre ses attentes et à y répondre en veillant à la gestion du temps.

### **Rappel sur le format de l'épreuve**

L'épreuve d'entretien, d'une durée de 35 minutes sans temps de préparation, se subdivise en quatre temps minutés de façon rigoureuse :

- 5 minutes maximum de présentation du parcours et des motivations du candidat ;
- 10 minutes (selon la durée de la présentation du candidat) d'échanges avec le jury sur la base des éléments donnés ;
- 10 minutes d'analyse, individuelle puis guidée par les relances du jury, de la première situation professionnelle d'enseignement ;
- 10 minutes d'analyse, individuelle puis guidée par les relances du jury, de la deuxième situation professionnelle de vie scolaire.

Il peut arriver que le jury soit amené à interrompre le candidat, soit pour lui indiquer la fin du temps imparti, soit pour l'amener à préciser rapidement une idée qu'il ne souhaite pas voir rester dans le vague. Si toutes les précautions sont prises pour que ces relances ou interruptions ne le déstabilisent pas, il n'est pas inutile d'évoquer ce point, afin que chacun aborde l'épreuve en connaissance de cause. Concernant plus spécifiquement les différents temps, rappelons qu'il est préférable que les candidats prennent la parole sans support pour la présentation de leur parcours. Sans avoir appris un texte par cœur, il importe donc qu'ils se soient entraînés à réaliser cette présentation de la façon la plus convaincante possible. Pour la seconde partie de l'épreuve, il leur est permis, dès la prise de connaissance du sujet, de prendre quelques notes (pendant deux minutes au maximum) pour organiser

leur prise de parole. Charge à chacun de se connaître suffisamment pour adopter la démarche qui lui convient le mieux. Certains candidats parviennent à organiser spontanément une réponse convaincante, d'autres prennent un temps de réflexion mais n'annotent pas le sujet, d'autres enfin tracent quelques grandes lignes pour se guider ; toutes ces stratégies peuvent s'avérer efficaces.

Le moment de tension principal de l'épreuve est sans doute la prise de connaissance des situations professionnelles, du fait de son immédiateté. Afin d'aider le candidat à appréhender ces projections avec clarté, le jury ménage une double réception de l'énoncé, qui est proposé sous forme écrite (le sujet est remis au candidat) mais également orale (l'un des évaluateurs procède à une lecture à haute voix de la situation professionnelle). Enfin, cette dernière est accompagnée d'un document iconographique qui a vocation à contextualiser et à aider le candidat à s'y projeter plus immédiatement. Notons que le document iconographique, sur lequel le jury peut le cas échéant appuyer lors de l'échange, ne requiert pas de description ou de commentaire de la part du candidat.

### **Bilan de la première session**

Le bilan de cette première session est globalement positif. Le jury a trouvé une majorité de candidats bien préparés et s'est réjoui d'assister à de bonnes voire de très bonnes prestations, parfois d'ailleurs bien supérieures à celles réalisées en leçon. Un des écueils que le format de l'épreuve pouvait faire craindre, celui d'une récitation sans vie d'un texte appris par cœur, aussi bien pour la présentation du parcours personnel que pour l'expression d'un attachement sans faille mais « standardisé » aux valeurs de la République, n'a été observé qu'en de rares occasions.

Concernant la forme, les candidats qui avaient adopté une méthode pour structurer leur propos, quelle qu'elle soit, ont généralement été les plus convaincants. On a ainsi apprécié la capacité à hiérarchiser des informations, à organiser sa pensée pour produire un discours clair à l'attention du jury. La clarté et la précision sont également de mise dans le choix des termes employés et la capacité à les définir ou à les redéfinir sur demande du jury. De ce point de vue, la maîtrise du français est un élément d'importance qu'il convient de rappeler dans le contexte d'un concours où la proportion de candidats allophones est particulièrement élevée.

La posture des candidats a été jugée, dans la grande majorité des cas, satisfaisante. A de rares exceptions près, tenue vestimentaire, attitude corporelle et registre d'expression correspondaient à ce que l'on peut légitimement attendre d'un futur agent de l'Etat. On ne saurait assez en souligner l'importance, notamment pour cette épreuve qui interroge précisément la posture professionnelle.

La plupart des candidats a par ailleurs manifesté un engagement personnel dans le projet de devenir enseignant très apprécié, témoignant de leur motivation réelle et d'une forme d'honnêteté bienvenue, plutôt que d'une posture dont on aurait pu soupçonner qu'elle ait été adoptée uniquement pour les besoins de l'épreuve. Le jury s'est fréquemment félicité de constater que le service de l'Etat et des élèves génère de réelles vocations, sans pour autant que cette projection ne repose sur une vision idéalisée de la réalité de l'école. Or, il y a là un équilibre subtil à trouver, entre enthousiasme et réalisme, l'excès de l'un ou de l'autre pouvant faire douter de la capacité du candidat à trouver sa place dans un univers complexe, attaché à des valeurs fortes, mais également traversé par des tensions sociétales non moins prégnantes. Il est notable que de nombreux candidats ont su trouver cet équilibre, aidés en cela par une expérience concrète de l'enseignement et des établissements scolaires qu'ils ont su utilement valoriser.

### **Recommandations du jury**

Comme pour toute épreuve orale, relevant de quelque concours que ce soit, les conseils généraux de bon sens restent de mise. Il est ainsi recommandé aux candidats d'être attentifs au ton de leur voix, à son débit, à ses modulations. De façon générale, tout ce qui peut être interprété comme de la désinvolture est à proscrire, aussi bien du point de vue du registre de langue que de la posture corporelle ou de la tenue vestimentaire. Mais une politesse manifestement excessive peut également

être perçue comme déplacée. La maîtrise de la langue française, qui fait partie des compétences attendues d'un enseignant de l'éducation nationale, est par ailleurs un prérequis indispensable qui doit se manifester dans une certaine fluidité des échanges oraux. Pour ces derniers, qui constituent, comme nous l'avons dit, une part importante de l'épreuve, le candidat veillera en outre à trouver un bon équilibre entre analyse et synthèse dans les réponses apportées aux questions. Si des développements excessifs peuvent en effet faire naître le soupçon que le vis-à-vis cherche à gagner du temps, les réponses monosyllabiques, qui imposent au jury de multiplier les questionnements, ne permettent pas de mettre en évidence une capacité de coopération du candidat. Le respect du temps est enfin une marque de professionnalisme particulièrement appréciée chez un futur professeur au vu de l'importance que cela revêt dans la pratique d'enseignement, et le choix de certains candidats de chronométrer leur prestation nous semble judicieux, même si la gestion de la montre est par ailleurs systématiquement prise en charge par le jury et que le candidat n'a pas la possibilité d'utiliser son téléphone portable.

### **1. Présentation du parcours personnel et échanges**

Rappelons que cette entrée dans l'épreuve, qui en représente du fait de sa position un moment stratégique, consiste pour le candidat à exposer son projet, en lien avec son parcours personnel et / ou professionnel, et à être capable de le valoriser à partir d'éléments marquants, le tout en se montrant suffisamment synthétique. En effet, le temps imparti, de cinq minutes au maximum, ne permet pas toujours de décrire précisément toutes les étapes d'un parcours qui peut être, pour certains candidats ayant déjà une carrière dans un autre domaine notamment, extrêmement riche.

Le candidat doit donc s'efforcer de sélectionner les éléments réellement significatifs de son parcours, tout en indiquant suffisamment de pistes pour nourrir l'échange. Si l'esprit de synthèse est de mise, on évitera les présentations trop courtes (le jury a entendu quelques exposés d'une durée inférieure à une minute qui savaient rester riches, mais cela constitue plutôt une exception) ou (à l'inverse) plus longues mais superficielles (on a parfois entendu de simples listes plus ou moins exhaustives d'expériences vécues sans mise en perspective). On veillera en revanche à ménager stratégiquement des accroches à proposer au jury pour l'entretien, des pistes qui lui offriront des opportunités pour rebondir, tout en gardant des éléments en réserve. Lors d'une présentation réussie, un candidat a par exemple évoqué les ajustements qu'il avait été amené à faire en termes de posture lors d'une expérience en tant que professeur contractuel. Sur demande, il a été capable de préciser cette affirmation en évoquant avec précision la façon dont il avait été amené à revoir la formulation de ses consignes de travail, et à envisager davantage de variation dans l'organisation sociale des activités, ceci afin d'être en mesure d'observer plus précisément ses élèves en action et en interaction.

Du point de vue de sa construction, cette présentation se doit par ailleurs d'être structurée, vivante, et de mettre en relief les choix opérés. Certains candidats ont ainsi par exemple fait le choix de mettre en avant leurs motivations avant d'évoquer leurs expériences, d'autres ont abordé la question de façon plus chronologique, alors que d'autres encore structuraient leur présentation en fonction des compétences acquises. Quelle que soit la stratégie choisie, il s'agit de faire ressortir les atouts valorisables dans la perspective d'une carrière d'enseignant. Evoquer les points forts du cursus, correspondant à une pratique réelle même si cette dernière est éloignée du métier d'enseignant, est donc un réflexe à développer. Ainsi, les questions des compétences acquises et de la projection concrète sont-elles centrales, et leur articulation peut faire la différence. Certains candidats ont ainsi su montrer en quoi une expérience acquise dans une activité autre que l'enseignement, relevant par exemple de la médiation, de la relation partenariale, de l'organisation d'événements, d'un suivi parallèle de plusieurs dossiers, de la rédaction de rapports, pouvait venir à l'appui d'une activité d'enseignant. Toutes ces analyses ont permis au jury d'évaluer la pertinence de leur projection dans le métier.

En ce qui concerne l'expression des motivations, autre point central de la présentation, il est évident qu'une approche réellement personnelle est à valoriser, mais son ressort ne peut pas relever du seul domaine de l'émotion. Certaines présentations, très riches de ce point de vue, pouvaient ainsi avoir le défaut de manquer d'assise concrète dans la représentation de la mission elle-même. De la même façon, une anecdote, un fait brut non analysé ne constituent pas en soi une compétence. S'il est par exemple toujours intéressant d'avoir des enseignants dans son entourage, la simple mention de ce fait par certains candidats ne constituait pas un argument suffisamment solide au regard de l'enjeu.

Le positionnement adopté par rapport aux expériences vécues est également important. Si l'on entend bien que ces dernières sont globalement perçues comme positives, sans quoi on comprendrait mal la démarche du candidat, il n'est pas pour autant nécessaire de les idéaliser. Un regard lucide, une analyse des points forts et des leviers seront plus à même de convaincre le jury. Il n'est, par conséquent, absolument pas proscrit de faire état de difficultés rencontrées ou anticipées, pour peu que l'on apporte une ébauche de réflexion quant à des pistes possibles de contournement de ces difficultés. Les candidats qui ont su aborder de front la question du manque éventuel de motivation de certains élèves ou de l'hétérogénéité des groupes, pour ne citer que deux exemples possibles, et proposer des solutions réalistes à ces questions de métier, ont ainsi pu retenir favorablement l'attention de leur auditoire.

A contrario, les jugements à l'emporte-pièce sur la qualité de l'enseignement des langues vivantes en France, ou sur des pratiques professorales jugées poussiéreuses ou magistrales, auraient tendance à desservir des candidats dont on attend un regard objectif porté sur l'institution. Les comparaisons entre les systèmes scolaires français et allemands, voire avec d'autres organisations éducatives connues, sont également à manier avec précaution : nuancées et objectives, elles peuvent se révéler d'un grand intérêt, mais la survalorisation de l'une aux dépens de l'autre est rarement pertinente.

Il convient enfin d'évoquer la situation des candidats sans expérience professionnelle notable. S'ils étaient en cette première année de concours rénové plutôt minoritaires en comparaison des nombreux candidats aspirant à une seconde carrière, cela ne signifie pas qu'ils aient été défavorisés par rapport à ceux-ci. En l'absence de pratique professionnelle, certains ont su tirer parti d'expériences dans le domaine associatif, ou démontrer leur capacité à se projeter en valorisant et analysant des observations menées sur le terrain. Une simple analyse bien menée d'une expérience ponctuelle d'aide aux devoirs pouvait, par exemple, attester de la capacité d'un candidat à s'interroger sur les ressorts de la réussite scolaire et sur le rôle du travail personnel chez un apprenant.

S'il est, pour conclure, important de dégager les acquis de son expérience, il peut être tout aussi intéressant de se poser la question de ses besoins. Les candidats capables de définir avec lucidité, non seulement les compétences maîtrisées, mais également celles qu'il leur reste à développer, par exemple dans le cadre du stage en responsabilité, font preuve d'une capacité à s'auto-évaluer et à s'inscrire d'emblée dans une démarche de formation qui augure bien de leur future carrière d'enseignant.

## **2. Analyse des situations professionnelles**

Pour cette seconde partie de l'épreuve, la plus longue et sans doute la plus éprouvante pour les candidats qui se trouvent confrontés coup sur coup et sans préparation à deux situations complexes à traiter dans un temps limité, commençons par quelques conseils méthodologiques généraux.

Rappelons en premier lieu que, pour cet exercice comme pour toute épreuve d'admission de concours, le jury ne cherche jamais à prendre le candidat à défaut. Cela signifie d'une part qu'il n'attend pas de références précises aux textes institutionnels, même si une connaissance générale du cadre réglementaire tel qu'il est défini par les programmes, le référentiel de compétences des enseignants, le socle commun de, de compétences et de culture ou encore le CECRL, est bienvenue. Des notions sur le fonctionnement des instances des établissements scolaires, sur la mise en œuvre des différents



parcours transversaux, sur les conditions de collaboration avec les partenaires extérieurs, notamment dans le cadre des mobilités, peuvent également servir une analyse riche et pertinente de la situation, mais jamais un candidat ne sera sanctionné pour avoir ignoré un point précis de la législation qui s'applique aux EPLE. De même, on n'attend pas nécessairement de réponse définitive aux questions posées, mais plutôt une réflexion nuancée sur la situation proposée, un raisonnement qui prenne en compte tous les aspects de la question, manifestant la capacité du candidat à se projeter de façon concrète et réfléchie dans un quotidien professionnel par nature porteur d'inattendu. On attend donc de lui, plus qu'un discours convenu et formaté, sa propre lecture de la situation.

Dans le même ordre d'idées, il convient de ne pas se laisser déstabiliser par des questions du jury qui inviteraient à élargir le champ de la réflexion : ces questions, qui peuvent simplement révéler un certain épuisement de l'analyse de la situation en elle-même, sont toujours des opportunités à saisir, des occasions de démontrer l'étendue de sa vision. De la même façon, les questions du jury invitent souvent à considérer la situation proposée sous un autre angle que celui défini par le candidat, ceci pour en appréhender toute la complexité. Sans se dédire, il convient alors d'essayer de jouer le jeu des différents points de vue, par exemple ceux des différents acteurs concernés par la question et dont l'approche peut être très différente de celle du professeur, d'essayer de comprendre les motifs de chacun afin de développer une approche holistique de la question posée.

Afin de garantir les conditions d'une réflexion à la fois globale et prenant en compte tous les enjeux engagés par la situation, il importe en outre d'éviter tout contre-sens dans la lecture du sujet. Si la multiplication des canaux de réception de la consigne (texte, voix et image) vise à garantir une appropriation rapide par le candidat des termes du sujet, une reformulation orale de ce dernier peut permettre, à condition qu'elle reste rapide et ne vienne pas s'ajouter de façon trop stratégique au temps de réflexion silencieuse, de s'assurer que tout est compris, et que tous les aspects sont pris en compte. Il n'est pas non plus interdit au candidat de poser une question visant à préciser un élément de contexte qui resterait flou. Lors de cette première session par exemple, une candidate qui ignorait si les oraux de la certification en allemand étaient individuels ou collectifs se serait épargné des difficultés en s'assurant préalablement auprès des membres du jury de cette donnée du problème.

Il importe également d'accorder toute l'attention qui leur est due aux questions posées dans le sujet. Généralement, la première question vise à définir les enjeux généraux, théoriques et/ou éthiques, d'une situation, alors que la seconde invite plutôt le candidat à envisager des pistes d'action concrètes. Un défaut fréquemment observé a été la tendance à éluder la première question pour se focaliser directement sur la seconde. Si les réponses apportées pouvaient alors être pertinentes, elles restaient souvent intuitives dans un contexte où la réflexivité est de mise, et pouvaient de ce fait desservir le candidat. L'analyse des enjeux est donc une étape indispensable du traitement du sujet. Indiquons cependant qu'elle n'est pas obligatoirement un rappel des valeurs de la République plaqué artificiellement sur la situation, défaut que l'on a par exemple observé chez des candidats déçus par le fait que l'étude de cas proposée ne mettait aucunement en cause la valeur de laïcité. Pour les situations qui ne présentent pas de menace directe à l'encontre de ces valeurs, il peut être davantage pertinent de préciser, à l'aide des connaissances personnelles, le contexte institutionnel de la situation. Pour reprendre l'exemple de la situation posée dans le cadre de la certification en allemand, elle pouvait être l'occasion d'en expliquer rapidement le déroulement, et de mettre ainsi en valeur des connaissances éventuelles.

Du point de vue de la méthode, et même si tous les partis pris sont en soi acceptables, il peut sembler intéressant de procéder par élargissement progressif de la focale, en situant la réflexion, d'abord au niveau immédiat de la réponse à apporter à l'élève ou au groupe concerné, puis à la classe, et enfin au niveau de l'établissement et au-delà. Nombre de situations comportent en effet des dimensions individuelles et collectives qu'il s'agit d'articuler de façon structurée. L'écueil le plus fréquent consiste de ce point de vue pour le futur enseignant à n'envisager le rayon de son action qu'à l'intérieur de sa classe, alors que sa mission quotidienne se déploie bien au-delà. C'est précisément la capacité du

candidat à prendre la mesure de ces enjeux hors la classe, à se penser acteur dans l'établissement, sans pour autant se substituer aux autres acteurs de la communauté scolaire, qui révèle souvent la pertinence de sa projection. Mais un autre écueil, non moins fréquent, consiste à éluder la dimension proprement pédagogique des situations, alors que cette dernière est constamment présente dans les sujets, aussi bien du côté de l'enseignement que de la vie scolaire. Dans les deux cas, l'évocation de pistes pédagogiques précises en lien avec la situation est valorisée.

Même si l'on mesure le risque que cela représente pour le candidat, on conseille enfin de ne pas s'interdire d'interroger la situation proposée avec un regard critique. En effet, certains des sujets tirent leur tension problématique d'un choix qui peut s'avérer maladroit de l'enseignant mis en scène. Rien n'empêche donc que le candidat interroge la pertinence de ce choix. Un très bon exemple proposé par la session 2022 est celui d'une situation de crise générée par une activité autour des stéréotypes proposée par un enseignant. Face à cette problématique, nombre de candidats ont voulu défendre ce choix d'activité, alors qu'il pouvait tout à fait être remis en question. Bien entendu, cela n'affranchit pas d'une réflexion sur la réponse à apporter dans la situation de crise au moment où elle survient.

Pour préciser encore ces conseils généraux, il convient enfin de savoir qu'il existe, par-delà la distinction « situation d'enseignement » / « situation de vie scolaire » deux autres catégories de sujets : ceux qui invitent à réfléchir à partir de problèmes, voire de situations de crise, et ceux qui renferment davantage des opportunités, des occasions à saisir pour le professeur. Chaque sujet propose généralement une situation « problème » et une situation « opportunité ». Il peut donc être intéressant d'analyser les questions au regard de cette donnée, et d'adapter les réponses :

- Pour ce qui concerne les situations « problème », l'écueil principal à éviter est celui d'une concentration exclusive, même si c'est là un réflexe assez naturel, sur la résolution immédiate de la situation de blocage. Outre le fait que cette dernière est toujours extrêmement problématique, c'est surtout dans la gestion sur le long terme que se manifeste l'expertise du pédagogue, rompu à la notion de progression et d'inscription dans le temps long. Par ailleurs, chercher avec intensité une réponse en actes à une difficulté peut détourner d'un réflexe primordial qui est celui de la vérification des faits. La parole de l'élève, notamment, n'est pas toujours une donnée absolument fiable, et la définition d'une stratégie de confirmation impliquant d'autres sources d'information peut s'avérer pertinente.

- Quant aux situations « opportunité », elles représentent pour le candidat une chance de valoriser ses connaissances mais aussi ses idées et ses envies en tant que futur enseignant. On ne saurait trop recommander aux candidats, pour se préparer au mieux à répondre à ces sollicitations, de se renseigner par exemple sur les concours scolaires, ou sur les dispositifs facilitateurs existants dans la coopération franco-allemande. Il est également intéressant, quand le candidat propose l'organisation d'une action, d'en préciser concrètement les contours en termes d'acteurs à impliquer, de points de vigilance organisationnels, mais aussi d'attendus et objectifs pédagogiques et éducatifs.

### **Pistes pour le traitement d'un sujet de la session 2022 : Sujet 11**

*Remarque préliminaire : les références aux textes données dans cette partie du rapport ne doivent pas être considérées comme des attendus des jurys vis-à-vis des candidats ; elles ne visent qu'à préciser l'analyse des situations professionnelles proposées afin de donner aux candidats une vision aussi large que possible des réponses envisageables.*

#### **A. Mise en situation professionnelle A**

La mise en situation professionnelle A, relative à l'enseignement, peut être considérée comme une situation « problème » au sens où elle met en scène un conflit, en l'occurrence avec les parents d'élèves, sur une pratique enseignante centrale : l'évaluation des acquis des élèves. Comme toute situation problème, elle renferme néanmoins des opportunités qu'il convient de cerner pour un traitement efficace des questions.

### a. Les enjeux

Concernant les questions soulevées par cette situation, il apparaît que c'est la valeur d'égalité qui est ici, fondamentalement, en cause. Ce que met en jeu cette situation, c'est en effet la définition même de cette dernière. Telle que défendue par les parents, elle semble relever d'un égalitarisme strict, visant à garantir à chaque élève un traitement absolument identique à celui de ses camarades. Mais cette définition s'oppose aux préconisations portées par l'institution visant à garantir, plus qu'une égalité, une équité de traitement, prenant en compte d'autres paramètres que la simple performance scolaire, et notamment les inégalités de départ entre élèves. On peut ici se référer au code de l'éducation : « Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire » (Article L111-1). L'égalité visée par l'Education Nationale est donc celle des chances, et il est nécessaire pour la garantir de combattre les inégalités existantes. On peut rappeler utilement ici que la différenciation, en termes d'entraînement mais également d'évaluation, peut d'ailleurs être imposée par l'institution, dans les cas d'attribution de tiers-temps ou d'adaptation des supports d'évaluation, en situation d'examen mais aussi dans le quotidien de la classe. Cela peut par exemple relever des préconisations d'un Projet Personnalisé de Scolarisation pour les élèves en situation de handicap, d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé pour les élèves présentant des troubles de l'apprentissage, ou encore d'un Programme Personnalisé de Réussite Educative pour les jeunes en situation d'échec scolaire, tous documents dont doit avoir connaissance l'enseignant en charge d'élèves.

Pour autant, l'enseignant a ici, bien qu'involontairement sans doute, rendu visible une inégalité en termes de performance scolaire, ce qui a pu être perçu par les élèves concernés, et par leurs parents, comme une forme de discrimination. Il importera donc de montrer en quoi ce n'est pas le cas. Si l'enseignant pourrait également en appeler à sa liberté pédagogique, le fait que l'on souligne une différence de pratiques au sein de l'équipe enseignante n'est pas sans poser problème. En effet, rappelons que la liberté pédagogique de l'enseignant « s'exerce dans le respect des programmes et des instructions du ministre chargé de l'éducation nationale et **dans le cadre du projet d'école ou d'établissement** avec le conseil et sous le contrôle des membres des corps d'inspection » (Code de l'éducation - Article L912-1-1). Or il est très incertain, ici, que le choix pédagogique de l'enseignant ait réellement été concerté au niveau de l'établissement.

Il serait également pertinent d'évoquer, dans cette première partie d'analyse du sujet, les divers enjeux liés à l'évaluation des acquis des élèves. Cette évaluation, qui renseigne les responsables légaux des jeunes, ainsi que l'institution, sur le niveau atteint individuellement et collectivement par les élèves, a également un rôle majeur d'outil d'aide à la progression pour l'apprenant, qu'elle informe de ses points forts, points faibles et axes de progression. Mais elle sert aussi d'appui à la régulation des enseignements pour le professeur qui pourra en déduire les besoins de remédiation de ses groupes. On pourra enfin rappeler les grands principes de l'évaluation en langues vivantes, adossée à la fois au *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* auquel fait référence l'illustration et au *Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture*, au collège.

### b. L'attitude à adopter

Dans cette situation, structurer la réponse concrète à la situation par élargissement progressif de la focale semble une démarche pertinente.

Au niveau des élèves concernés, il importera tout d'abord de rechercher le dialogue, avec eux comme avec leurs représentants légaux, afin d'explicitier et de justifier la démarche. Cette explicitation peut passer par une réflexion sur le sens exact de cette « évaluation différenciée » : s'agit-il d'une adaptation en termes de support d'évaluation, un texte moins compliqué comme support de compréhension écrite pour certains élèves, par exemple ? Ou bien d'une adaptation du temps, en supprimant pour certains élèves une partie de l'énoncé ou des questions, leur donnant ainsi plus de temps pour traiter chacune ? S'agit-il enfin de l'application de barèmes différenciés, fixant à chaque élève un contrat de réussite

propre : atteindre le niveau A2+ pour tel élève, mais B1- pour tel autre pour obtenir la note maximale, par exemple ? Un tel exposé permettrait en outre au candidat d'expliquer quel type d'aménagement lui semblerait le plus pertinent, et donnerait au jury des pistes très concrètes pour l'entretien.

Mais cette situation exige également d'envisager le problème à l'échelle de l'équipe pédagogique de la classe concernée, dont l'action est pointée par les parents comme non cohérente. Il semble donc nécessaire que l'enseignant se rapproche de ses différents collègues et prenne le temps de confronter ses pratiques d'évaluation à celle de ces derniers. Cela lui permettra d'une part de vérifier l'information donnée indirectement par les parents – et qui peut être tout à fait erronée – et d'autre part d'adopter le point de vue de l'élève éventuellement confronté à une diversité de pratiques dans les différentes disciplines, difficile à appréhender pour lui.

Dans un troisième temps, il n'est pas exclu que la confrontation avec les collègues fasse naître des questionnements au sein de l'établissement, et un besoin de clarifier collectivement les enjeux. Dans ce cas, présenter la problématique au chef d'établissement, par exemple à l'occasion d'un conseil pédagogique, pourrait s'avérer utile. Ce dernier pourrait alors, entre autres, solliciter une formation locale avec l'appui des corps d'inspection, pour réfléchir ensemble à une stratégie d'évaluation mieux partagée.

## **B. Mise en situation professionnelle B**

Cette situation relative à la vie scolaire ne semble pas en lien avec une difficulté particulière traversée par l'établissement. Elle se classe donc dans la catégorie des situations « opportunité » pour lesquelles on attend du candidat qu'il soit capable de définir, au-delà des enjeux théoriques, des pistes d'action concrètes, notamment en lien avec sa discipline.

### **a. Les enjeux**

L'enjeu de cette situation relève bien entendu de la lutte contre les discriminations sous toutes leurs formes, laquelle participe de la mission du service public d'éducation. L'iconographie choisie indique d'ailleurs que les actions à l'échelle mondiale menées en ce sens peuvent être relayées directement par le ministère de l'Education Nationale, dans le cadre de projets proposés aux établissements, et avec l'appui d'une plateforme d'écoute dédiée. De la même façon, l'école s'engage dans la lutte contre les discriminations liées à la religion, au genre, à l'origine ethnique des personnes, à travers de nombreuses actions et journées dédiées, mais aussi à travers des instances comme le *Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement*, dont on pourrait rappeler ici le fonctionnement. Le slogan choisi sur l'affiche reproduite indique bien que la lutte contre toutes ces discriminations participe de l'idéal d'égalité, de liberté et de fraternité défendu par la devise nationale de la République française.

Il est à noter par ailleurs que les questions d'identité genrée et d'orientation sexuelle sont particulièrement vives au niveau du collège, qui marque pour les enfants l'entrée dans la puberté, et dans de nombreux cas, la première confrontation avec ces questionnements. Ces problématiques ont en outre acquis depuis quelques années une visibilité sociale et médiatique de plus en plus marquée et font de ce fait partie des questions vives à l'échelle d'un établissement scolaire.

### **b. Le rôle du professeur d'allemand**

Le professeur d'allemand a exactement la même légitimité que tout autre membre des équipes pédagogiques de l'établissement à s'investir dans des actions à l'échelle de ce dernier, dans sa classe mais aussi hors la classe.

Hors la classe, il peut par exemple encadrer un groupe lors d'une intervention de partenaires extérieurs liés par une convention à l'établissement, ou accompagner une sortie scolaire en lien avec le sujet. De nombreuses associations proposent ainsi des animations ayant pour objectif de sensibiliser les élèves à reconnaître les discriminations, à connaître leurs effets et à les dénoncer le cas échéant. Parfois, des

ateliers à grande échelle proposés par les collègues d'arts plastiques ou de lettres par exemple, visant à faire s'exprimer les élèves sur le sujet, peuvent bénéficier de l'encadrement des collègues des autres disciplines, voire de leurs compétences valorisables dans le domaine. Des sorties culturelles permettant de faire découvrir l'œuvre (cinématographique, picturale ou théâtrale par exemple) d'artistes engagés sur le sujet, peuvent également être envisagées.

Le choix, pour cette dernière option, d'un artiste de langue allemande, peut offrir une opportunité d'enrichissement de la sortie elle-même par un travail pédagogique en amont et/ou en aval en classe d'allemand. Une approche croisée de différents univers artistiques européens permettra quant à elle une approche interlangues, propice par exemple à des exercices de médiation culturelle entre élèves. Si les programmes de collège offrent moins d'entrées que ceux de lycée sur le sujet (on peut rappeler l'existence d'un axe « Diversité et inclusion » dans le programme de tronc commun de langues vivantes au cycle terminal), des contenus spécifiques à l'allemand, adossés au parcours citoyen, peuvent enfin être envisagés, dans le cadre d'une séquence de cours ou d'un projet sur le plus long terme. L'académie de Versailles proposait cette année, à titre d'exemple, un projet de lecture suivie avec rencontre de l'auteur d'un roman de jeunesse sur la question de la transition, *Der Katze ist es ganz egal*.

Dans tous les cas, l'enseignant, en tant que fonctionnaire d'Etat, saura faire preuve de neutralité et prévenir toute attaque, verbale ou autre, entre les élèves des groupes qui lui sont confiés. Afin que les actions portent leurs fruits, et que le discours ne soit pas détourné d'une façon qui mette en péril la sécurité affective des jeunes, la plus grande vigilance est de mise, et l'appui du pôle médico-social de l'établissement pourra s'avérer indispensable, notamment, si des situations inconnues sont révélées à cette occasion.

En annexe sont proposés à titre d'exemples deux sujets de la session 2022.

## ANNEXES

Annexe 1 : Extrait de l'annexe 1 de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré

### *SECTION LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES: ALLEMAND, ANGLAIS, ARABE, CHINOIS, ESPAGNOL, HÉBREU, ITALIEN, JAPONAIS, NÉERLANDAIS, PORTUGAIS, RUSSE*

Au titre d'une session, le concours peut être ouvert pour une ou plusieurs de ces langues. Les candidats font l'objet d'un classement distinct selon la langue au titre de laquelle ils concourent, qu'ils choisissent au moment de l'inscription.

#### **A. – Epreuve d'admissibilité**

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. Des ouvrages illustrant le programme du concours peuvent être proposés à l'étude, à l'appui de celui-ci, ou faire l'objet d'une bibliographie indicative.

##### **1. Epreuve écrite disciplinaire**

L'épreuve permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée. L'épreuve se compose de deux parties:

a) Une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation et pouvant comprendre également un document iconographique. Le dossier est en lien avec le thème ou un des axes inscrits au programme.

b) Au choix du jury, un thème et/ou une version. Cet exercice peut être réalisé à partir d'un des documents du dossier.

Durée : six heures. Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

##### **2. Epreuve écrite disciplinaire appliquée**

L'épreuve place le candidat en situation de choisir des documents, d'en produire une analyse critique, puis de construire une séquence d'enseignement à partir du sujet remis par le jury. Elle permet d'évaluer la capacité du candidat à concevoir et mettre en œuvre une séquence d'enseignement permettant la structuration des apprentissages à un niveau visé et au regard des instructions officielles. L'épreuve, rédigée en langue française, prend appui sur des supports de natures différentes (texte, document audio présenté sous forme de script, iconographie, extrait de manuel, etc.) en lien avec le thème ou l'axe proposé au candidat et susceptibles d'être utilisés dans la cadre d'une séquence pédagogique au niveau ou dans les conditions d'enseignement indiqués par le sujet. Ils peuvent être accompagnés de documents annexes destinés à en faciliter la mise en perspective. Parmi ces supports, le candidat opère des choix. Sur la base de l'étude et de la mise en relation des documents qu'il sélectionne, il conçoit et présente la séquence pédagogique qu'il envisage. Il mentionne ses objectifs (linguistiques, communicationnels, culturels, éducatifs, etc.) et les moyens et stratégies qu'il compte mettre en œuvre pour les atteindre en fonction de la classe.

Les textes en langue étrangère qui figurent parmi les supports proposés à la réflexion du candidat comportent une sélection de faits de langue, signalés par un soulignement. Le candidat décrit, analyse et explicite en français, selon les indications mentionnées par le sujet, un ou des faits de langue dans la perspective du travail en classe lors de cette séquence pédagogique.

Durée : six heures. Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

## **B. – Epreuve d'admission**

### **1. Epreuve de leçon**

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance. L'épreuve prend appui sur un document audio ou vidéo en langue étrangère se rapportant à l'un des thèmes ou axes figurant au programme des classes de collège et de lycée et ne dépassant pas trois minutes. Le candidat peut être conduit à rechercher, pendant le temps de préparation, un ou deux autres documents en lien avec celui proposé dans l'objectif de la conception de la séance, au sein d'un ensemble documentaire mis à sa disposition ou par une recherche personnelle pour laquelle il dispose d'un matériel lui permettant d'accéder à internet, selon l'organisation retenue par le jury. L'épreuve comporte deux parties :

– une première partie en langue étrangère pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo proposé par le jury, puis présente le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe. Des éléments de contexte portant sur l'exercice du métier, qu'il exploite pendant le temps de préparation, peuvent éventuellement être fournis au candidat. Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury. Durée de la première partie : trente minutes maximum (exposé : quinze minutes maximum ; entretien : quinze minutes maximum).

– une seconde partie en français pendant laquelle le candidat présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre. Le candidat propose des pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document audio ou vidéo et, le cas échéant, du ou des documents qu'il a choisis. Il construit sa proposition en fonction de l'intérêt linguistique et culturel que les documents présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie et le niveau visé. Le candidat propose un déroulement cohérent avec des exemples concrets d'activités. Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel il est amené à justifier et préciser ses choix. Durée de la seconde partie : trente minutes maximum (exposé : vingt minutes maximum ; entretien : dix minutes maximum).

Chaque partie compte pour moitié dans la notation. La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve. Durée de préparation de l'épreuve : trois heures.

Durée totale de l'épreuve : une heure maximum. Coefficient 5. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

### **2. Epreuve d'entretien**

Cette épreuve est présentée à l'article 8 du présent arrêté.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire. Durée : trente-cinq minutes. Coefficient 3.

ANNEXE VI  
 MODÈLE DE FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENT  
 ENTRETIEN AVEC LE JURY  
 (CET ENTRETIEN INTERVIENT PENDANT LES ÉPREUVES D'ADMISSION)  
 SESSION 20XX

IDENTIFICATION DU CANDIDAT		
Nom de famille   _____		
Nom d'usage   _____		
Prénom   _____		
Numéro de candidature   _____		
Concours et Section présentés ..... _____  _____		
ETUDES ET FORMATION INITIALE		
Diplômes/titres/qualifications	Date d'obtention	
FORMATIONS – STAGES – EXPERIENCES PROFESSIONNELLES		
Intitulé – organisme – activité	Durée	
CADRE RESERVE AUX TITULAIRES D'UN DOCTORAT CANDIDATS AU CONCOURS EXTERNE SPÉCIAL		
Intitulé du doctorat	Date d'obtention	Section du conseil national des universités

Notice explicative

L'épreuve d'entretien débute par une présentation de votre parcours. Le jury dispose de cette fiche de renseignement qui n'est pas notée.

**IDENTIFICATION DU CANDIDAT**

Les éléments permettant de renseigner cette rubrique seront transmis aux candidats lors de leur inscription.

**ETUDES ET FORMATION INITIALE**

Indiquer les diplômes, titres ou qualifications dont vous êtes titulaires.

**FORMATIONS – STAGES – EXPERIENCES PROFESSIONNELLES**



Indiquer les stages effectués dans le cadre d'un cursus d'études et/ou les formations suivies dans un cadre professionnel/personnel et/ou votre expérience professionnelle (emploi salarié, emploi étudiant, bénévolat, service civique, emploi saisonnier ...)

CADRE RESERVÉ AUX TITULAIRES D'UN DOCTORAT CANDIDATS AU CONCOURS EXTERNE SPÉCIAL

Le candidat titulaire d'un doctorat présente dans cette rubrique les travaux réalisés ou ceux auxquels il a pris part dans le cadre de sa formation à la recherche et par la recherche sanctionnée par la délivrance du doctorat (Arial 10, maximum 400 mots).

## Session 2022

# CAPES ET CAFEP CONCOURS EXTERNE TROISIEME CONCOURS

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE DE LEÇON

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

### Première partie: Analyse et restitution en allemand

- Vous rendrez compte en allemand du document A ***L15-Nach dem Mauerfall kam die Kunst*** en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt d'un point de vue culturel. Ce document est à visionner sur le poste informatique à votre disposition.
- Vous présenterez ensuite en allemand le (ou les) document(s) complémentaire(s) du document A que vous choisiriez dans le cadre de l'élaboration d'une séance. Il(s) peu(ven)t être issu(s) du dossier (documents B à G) qui vous a été remis et/ou de votre recherche sur Internet à partir du poste informatique à votre disposition. Vous justifierez vos choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe de Terminale.

Vous disposerez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 minutes.

### Deuxième partie : Construction et présentation en français d'une séance

- Vous présenterez en français au jury les objectifs linguistiques, interculturels et éducatifs de la séance de cours que vous envisagez avec une classe de Terminale. Vous exposerez vos pistes d'exploitation didactique et pédagogique du document A et du (ou des) document(s) complémentaire(s) que vous avez retenu(s).
- Vous proposerez en français un déroulement cohérent de l'heure de cours avec des exemples concrets d'entraînement aux activités langagières.

Vous disposerez de 20 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 10 minutes.

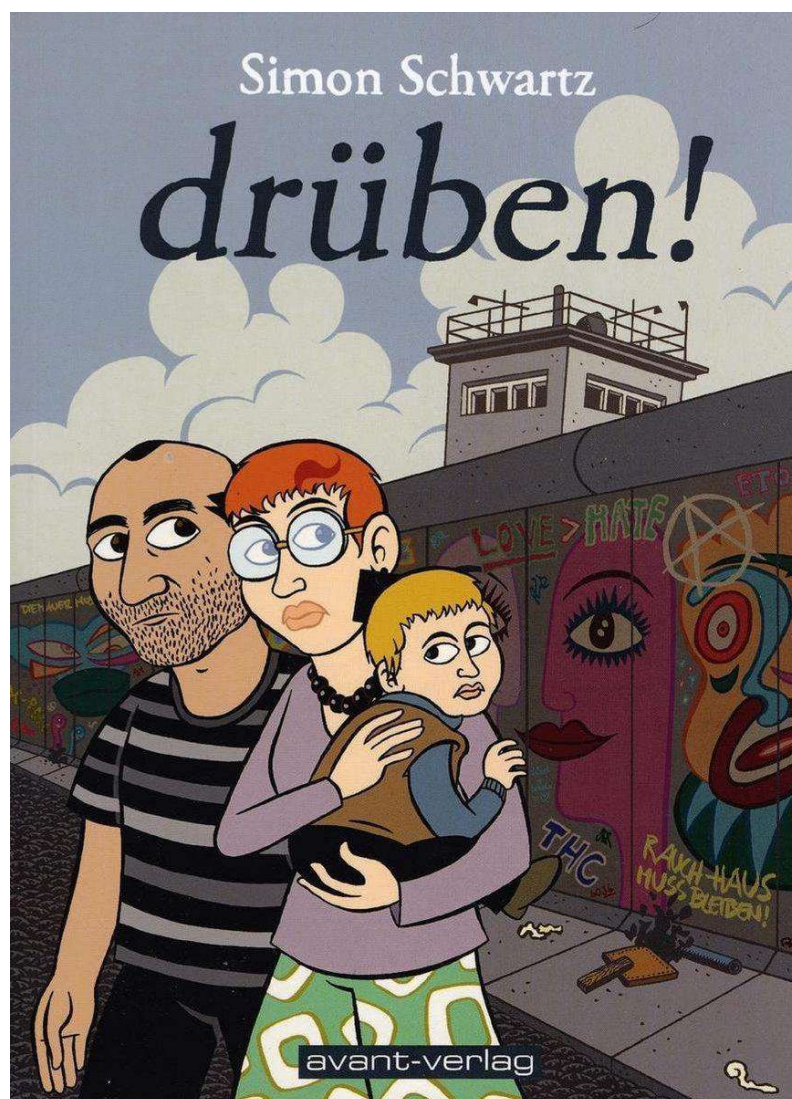
L15-2022

## DOCUMENT A

*Nach dem Mauerfall kam die Kunst*

## DOCUMENT B

In seinem Debüt „drüben!“ erzählt der junge Zeichner und Autor Simon Schwartz von der schwierigen Entscheidung seiner Eltern, Anfang der 1980er Jahre die DDR für immer zu verlassen. Damit opponieren beide nicht nur gegen die allgegenwärtige Diktatur des Arbeiter- und Bauernstaates, sondern zwangsläufig auch gegen Mitglieder ihrer eigenen Familien und ihre Herkunft.



Simon Schwartz, drüben!, avant-verlag, 2009

## DOCUMENT C

**„MauAR“-App zur Berliner Mauer: Eine App, mit der ein historisches Hauptstadtgefühl entsteht.**

**Berlin** - Der Weg zum Brandenburger Tor ist versperrt. „Achtung! Sie verlassen jetzt West-Berlin“, warnt ein Schild – zum Glück nur, wenn man auf sein iPhone schaut. Mit der App „MauAR“ wird das Smartphone zum Zeitfenster in die Vergangenheit: Eine virtuelle Berliner Mauer blockiert die Sicht zum ehemaligen Ostberlin. Es ist erstaunlich, wie echt das aussieht. Vorbeifahrende Autos und die Menschen auf der anderen Straßenseite, die Richtung Pariser Platz schlendern, verschwinden auf dem Bildschirm hinter der Mauer. Möglich ist diese Zeitreise mit Hilfe von modernster Technologie: Durch Augmented Reality und GPS-Lokalisierung erscheint die Berliner Mauer wieder an den Originalorten.

### **Apple-Chef Cook beeindruckt**

Die App-Idee für „MauAR“ haben die beiden Berliner Peter Kolski und Sebastian Strauß entwickelt. Sie hat sogar Apple-Chef Tim Cook beeindruckt. Bei seinem Berlin-Besuch hatte er sich mit Peter Kolski am Mauerstreifen vor dem Brandenburger Tor getroffen. Cook nahm sich fast eine Stunde Zeit, um sich das Projekt in allen Details erklären zu lassen. Kolski zeigte ihm, welche Idee hinter „MauAR“ steckt. Cook gefiel der Tatendrang und der Idealismus. Als Vorreiter auf dem Gebiet von Augmented Reality bezeichnete Cook im Gespräch das Berliner Team.

Kolski zeigte dem Apple-Chef am Brandenburger Tor, wie mit moderner Technik die Geschichte der Mauer nachvollziehbar gemacht wird. Aus allen Perspektiven kann man die Mauer durch sein Smartphone betrachten, von Jahrzehnt zu Jahrzehnt springen und dabei beobachten, wie aus einem Stacheldraht der hohe Betonwall wird. Historische Videos, Fotos und Tonaufnahmen, die am zugehörigen Ort in der Luft schweben, vermitteln, wie es damals im geteilten Berlin war. Strauß sagt: „Das gemeinsame Erlebnis soll die Menschen zusammenführen.“

### **Stacheldraht und Todesstreifen**

Der Eindruck, wenn man die App ausprobiert: Es ist ein düsteres Gefühl, vor der meterhohen Mauer und ihren Wachtürmen zu stehen. Noch beklemmender wird es, wenn man in den Todesstreifen gelangt - umgeben von Mauern, Stacheldraht und Soldaten. „Es geht uns um dieses immersive Erlebnis“, sagt Strauß. „Man soll wirklich ein Gespür dafür bekommen, was es bedeutet, wenn eine Stadt durch eine Mauer geteilt ist.“

Augmented Reality bietet die Möglichkeit, Geschichte tatsächlich erlebbar zu machen. Das ist nicht nur für Touristen spannend, sondern auch für alle Berliner, die nach 1989 geboren wurden, hoffen die Macher. Kolski sagt: „Du nimmst das Handy runter, und die Mauer bleibt im Gedächtnis.“ Cook ließ sich das Ergebnis direkt am Brandenburger Tor zeigen. Sein Kommentar lautete: „Dank an Peter Kolski und das mauAR-Team, dass sie die Geschichte der Berliner Mauer durch Augmented Reality zum Leben erweckt haben - eine neue Art, aus der Vergangenheit zu lernen.“

**DOCUMENT D**

Im Widerschein eines Feuerzeuges zeichnet sich der Umriss eines Mannes ab, das Gesicht an eine Schaufensterscheibe gepresst.

„Du wissen, wo Schönhauser Allee?“ Der Akzent des Mannes gehört keiner Sprache an, die ich zu bezeichnen wüsste, es sei denn mit einer Himmelsrichtung.

„Du nix Berliner?“

„Ich Westberlin, andere Seite.“

Die Gewohnheit eines Einheimischen, dem Ausländer in der Substantiv-Sprache zu antworten, erleichtert die Verständigung zwischen uns nicht. Der Pole Bulgare Russe möchte mit mir ein Taxi zur Schönhauser Allee teilen.

„Ich Wohnung Westberlin, nix Taxi!“ Ich ergreife die Hand mit dem Feuerzeug und führe sie über den Stadtplan, der hinter der Schaufensterscheibe befestigt ist, in westlicher Richtung.

„Ich hier, du dort“.

Zu meinem eigenen Erstaunen weist mein Finger ins vollkommene Leere. Wo ich zu Hause sein will, sind keine Straßen verzeichnet, keine Plätze, keine U-Bahn-Stationen. Nur unbebaute gelbliche Flächen dehnen sich da, aufgelockert durch ein paar grüne Oasen.

„Du da wohnen? fragt der Pole Russe Bulgare und lacht.

„Keine Straße, keine Häuser, alles gelb! Wüste!“

„Das Westberlin! Berlin: Kapitalist, Marlboro, Coca-Cola, Mercedes – verstehen?“

„Ah, du Kapitalist?“

„Nix Kapitalist, ich wohne nur dort.“

„Ich da, du dort“, rufe ich und renne dem Ausgang zu. Aber der Pole Russe Bulgare bleibt mir auf den Fersen. Beide sehen wir die Schlussleuchten des Transit-Busses im Dunkel verschwinden.

„Bus weg, Taxi weg, Autostop.“

Ich nicke und zeige in beide in Frage kommenden Himmelsrichtungen. Der Mann aus dem Osten will aber nicht ohne mich ins Bebaute und mich nicht alleine in die Wüste lassen. Nach ein paar Schritten auf der Straße bleibt er stehen.

„Wohin du gehen?“

„Nach Berlin.“

„Ich auch. Wir Taxi zusammen!“

So trennen wir uns, immer wieder stehenbleibend, den Koffer absetzend, den Kopf schüttelnd, und weisen jeder in die Richtung des anderen. Auf dem Westberliner Stadtplan lässt sich die Mauer kaum finden. Nur ein zartes, rosa gestricheltes Band zerteilt die Stadt. Auf dem Ostberliner Stadtplan hört die Welt an der Mauer auf.

**Peter Schneider, Der Mauerspringer, Erzählung (1995), RORORO**

**DOCUMENT E****Mädchen aus Ost-Berlin**

Stell dir vor, du kommst nach Ostberlin  
Und da triffst du ein ganz heißes Mädchen,  
So ein ganz heißes Mädchen aus Pankow.  
Und du findest sie sehr bedeutend  
Und sie dich auch.  
Dann ist es auch schon so weit. Ihr spürt, dass ihr gerne zusammen seid  
Und ihr träumt von einem Rockfestival auf dem Alexanderplatz,  
Mit den Rolling Stones und 'ner Band aus Moskau.

Doch plötzlich ist es schon zehn nach elf  
Und sie sagt: Ey, du musst ja spätestens um zwölf wieder drüben sein,  
Sonst gib'ts die größten Nerverei'n,  
Denn du hast ja nur 'nen Tageschein.  
Mädchen aus Ostberlin,  
Das war wirklich schwer. Ich musste gehen, obwohl ich so gerne noch geblieben wär'.  
Ich komme wieder... und vielleicht geht's auch irgendwann mal auch ohne Nerverei'n.  
Da muss doch auf die Dauer was zu machen sein.

Ich hoffe, dass die Jungs das nun bald in Ordnung bringen,  
Denn wir wollen doch einfach nur zusammen sein.  
Vielleicht auch mal etwas länger,  
Vielleicht auch mal etwas enger.  
Wir wollen doch einfach nur zusammen sein...

**Udo Lindenberg, 1973**

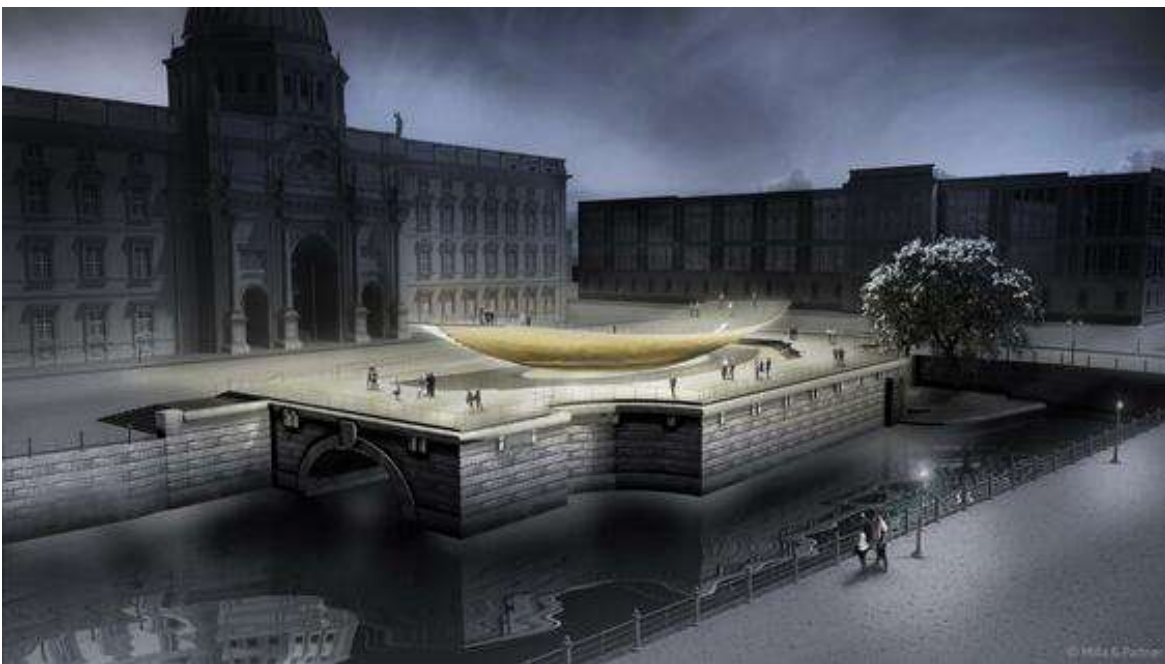


**DOCUMENT G**

Das Freiheits- und Einheitsdenkmal ist als begehbares kinetisches Objekt konzipiert, dessen Erscheinungsbild die Besucher durch Partizipation und Interaktion jeden Tag mitgestalten werden.

„Das Denkmal ist eine soziale Skulptur. Sie gewinnt Leben, wenn die Besucher sich zusammenfinden, verständigen und gemeinsam bewegen. Sie aktiviert und lädt zur Partizipation ein - ein Bild für gelebte Demokratie“.

**Sebastian Letz, Architekt und Kreativdirektor**



**Text und Foto: Milla und Partner**

**[www.milla.de](http://www.milla.de), 12.01.2022**



## Session 2022

# CAPES ET CAFEP CONCOURS EXTERNE TROISIEME CONCOURS

## Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

### ALLEMAND

### ÉPREUVE D'ADMISSION

### ÉPREUVE DE LEÇON

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

#### Première partie : Analyse et restitution en allemand

- Vous rendrez compte en allemand du document A *L23-Omas for Future* en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt d'un point de vue culturel. Ce document est à visionner sur le poste informatique à votre disposition.
- Vous présenterez ensuite en allemand le (ou les) document(s) complémentaire(s) du document A que vous choisirez dans le cadre de l'élaboration d'une séance. Il(s) peu(ven)t être issu(s) du dossier (documents B à G) qui vous a été remis et/ou de votre recherche sur Internet à partir du poste informatique à votre disposition. Vous justifierez vos choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe de 2nde.

Vous disposerez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 minutes.

#### Deuxième partie : Construction et présentation en français d'une séance

- Vous présenterez en français au jury les objectifs linguistiques, interculturels et éducatifs de la séance de cours que vous envisagez avec une classe de 2nde. Vous exposerez vos pistes d'exploitation didactique et pédagogique du document A et du (ou des) document(s) complémentaire(s) que vous avez retenu(s).
- Vous proposerez en français un déroulement cohérent de l'heure de cours avec des exemples concrets d'entraînement aux activités langagières.

Vous disposerez de 20 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 10 minutes.

DOCUMENT A

Video: „Omas for Future“

Quelle: Der Tagesspiegel, 08.07.2021

DOCUMENT B



Titelbild: Der Spiegel 14/31.03.2014

## DOCUMENT C

**Berlin wird zur Hauptstadt für Upcyclingmode**

*Berlin ist eine einzige Müllhalde. Doch eine Handarbeiterin geht mit anderem Blick durch die Straßen. Katja Schwabe, die als „Wilde Käthe“ häkelt, sieht nicht den Müll, sondern das Material, das genutzt werden will.*



*Katja Schwabe hat sich auf das Häkeln mit gebrauchter Wolle spezialisiert*

Im Textilhafen der Berliner Stadtmission landen jede Woche zwölfteufelhalb Tonnen aussortierte Klamotten. Das sind rund 1.250 dieser großen blauen Säcke, vollgestopft mit Hosen und T-Shirts, Kleidern und Pullovern. Die Stoffberge werden sortiert und alles, was obdachlose Menschen gebrauchen können, wird an sie weitergegeben. So werden rund 20 Prozent der gespendeten Klamotten als solche weiterverwendet. Den Rest – 10 Tonnen Kleidermüll pro Woche – muss die Stadtmission wegschmeißen, aus ganz unterschiedlichen Gründen. Viele Textilien sind kaputt oder schmutzig. Drei Viertel der gespendeten Klamotten sind Damengrößen, gebraucht werden aber zu 90 Prozent Männergrößen. Ein weiteres Problem: Die Leute spenden nicht saisonal. Wenn Winterjacken im Sommer ankommen, kann die Stadtmission sie nicht lagern. Also muss das alles weg.

Aber Müll zu entsorgen kostet Geld. Und das Material an sich ist gut und qualitativ hochwertig, erklärt Beatrix Landsbek, die den Materialpool leitet. Deshalb helfen kleine Labels, Designer:innen, Künstler:innen und Bürgerinitiativen, das Problem in den Griff zu kriegen. Sie können in den Textilhafen kommen und in den Kleiderbergen wühlen, verkauft wird zu günstigen Kilopreisen.

Designer:innen können von den upgecycelten Produkten leben. So wie Katja Schwabe. Sie häkelt Körbe, Sitzkissen, Tops und was ihr sonst in den Sinn kommt, Hauptsache, quatschbunt! Ihr Studio in einem Hinterhof in Berlin-Wedding ist klein. Als ich sie besuche, wundere ich mich, wo die ganze Wolle ist. Hinter ihrem Arbeitstisch zeigt Katja Schwabe auf ein Regal – gut sortiert in Kisten und Boxen ist das bunte Garn. Anderthalb Kubikmeter nimmt der Vorrat ein, rechnet sie aus.

Als sie anfang mit der „Wilden Käthe“ und ihr Hobby zum Beruf machte, brauchte Schwabe erst einmal die Wolle auf, die sie selbst über Jahre angesammelt hatte. Als nix mehr da war, fühlte sie sich unwohl damit, neu produzierte Wolle zu kaufen. „Es gibt eh schon so viel Kram, so viel Material“, sagt Katja Schwabe. Also arbeitet sie mit geretteter, recycelter oder adoptierter Wolle, wie sie es nennt. [...] Sie findet ihre Fäden auf E-Bay-Kleinanzeigen, bei Haushaltsauflösungen, in den Restbeständen von Wolläden. Oder eben im Textilhafen: pinkfarbige Schals, die niemand mehr anzieht, neongelbe Mützen, die sie aufrübelt. Was daraus werden soll, weiß Schwabe erst später. „Ich lasse mich durch das Material leiten.“ Beim Upcycling kommen Unikate heraus [...]: Jedes Stück gibt es nur einmal zu kaufen.

Wilde Käthe ist für Katja Schwabe ein Vollzeitjob. Vor zwei Jahren hat sie sich selbstständig gemacht. In einem Existenzgründer:innenkurs rechnete sie sich den Stundensatz aus, den sie

braucht, um von ihrer Arbeit leben zu können, statt sich selbst auszubeuten. Seither kosten die Sommertops, in die sie rund vier Stunden Arbeit investiert, 60 bis 70 Euro – das ist doppelt so teuer wie davor. Gekauft werden die Teile trotzdem.

„Ich glaube, dass vor allem Menschen, die selbst handarbeiten, die Arbeit wertschätzen, die in meinen Dingen steckt“, sagt Schwabe. Sie ist überzeugt: „Menschen wollen vorankommen, gestalten, entwickeln.“ Konsum gehört dazu. „Es gelingt den wenigsten, ohne Neues auszukommen – und wenn es auf der Straße gefunden oder ertauscht ist.“ Durch ihre Handarbeit will sie etwas Neues in die Welt bringen, was Freude bringt und sie bunter macht – nur ohne dafür neue Materialien zu verbrauchen.

Nach *Des Kaisers alte Kleider*, <https://taz.de/Upcycling-in-der-Mode/!5785458/>, 23.07.2021

**DOCUMENT D**

*Die Erzählerin Anna erfüllt ihrem Liebsten, Paul, einen Herzenswunsch und willigt in einen Umzug aufs Land ein. Allerdings nur zur Probe – Andrea gibt sich und dem Land ein Jahr.*

Schade, ich kann die Schuld auf niemanden abwälzen. Ich war es, die ja gesagt hat. Laut und deutlich und das, ohne unter Alkohol- oder Drogeneinfluss gestanden zu haben. Ich habe alle Bedenken beiseitegewischt und einfach ja gesagt. Ein klitzekleines Wort, das so verdammt viel ausrichten kann.

Diesem kleinen Wort verdanke ich, dass ich jetzt auf dem Land lebe. Seit knapp sechs Monaten. Sechs Monate, die mein Leben von Grund auf verändert haben. Die gute Nachricht: Ich lebe noch. Aber anders. Ganz anders als bisher.

Fangen wir von vorne an. Als mich Paul, der Mann an meiner Seite, fragt, ob ich mir vorstellen kann, mit ihm aufs Land zu ziehen, bin ich zunächst skeptisch. Aber Paul kann sehr überzeugend sein. Seine Visionen vom Leben weit draußen sind malerisch. „Die Natur, die phantastische Luft, die Ruhe und die viele Zeit, die wir für uns haben werden“, schwärmt er mir vor. „Und natürlich all die frischen Tomaten!“

Paul ist Orthopäde und Kinderarzt (Ja, er hat zwei Facharztstitel, und ja, ich finde das sehr toll!) und seit vielen Jahren an einer Klinik angestellt. Ein alter Kollege und Freund hat ihm seine Praxisvertretung angeboten: „Horst will auf Reisen gehen für ein ganzes Jahr, und er braucht jemanden, der ihn vertritt. Wir können sein Haus haben, die Orthopädie-Praxis ist im Erdgeschoss. Es ist die perfekte Chance zu testen, ob wir uns auf dem Land wohl fühlen. Ich will schon so lange raus aus meiner Kliniktreitmühle. Das wäre ein Traum für mich. Ich könnte als ganz normaler Orthopäde arbeiten. Und auch für Horst wäre es die perfekte Lösung. Also quasi eine Win-win-Situation“.

Win-win für Horst und Paul. Aber für mich? Auf dem Land zu leben war nie einer meiner Träume. In mir ist keine Sehnsucht nach selbstgezo­genem Blattsalat, Gummistiefeln, Heuschobern und Landfrauennachmittagen.

Ganz im Gegenteil. Landleben ist für mich immer eine Art Synonym für Kleingeistigkeit, Spießertum und Langeweile, getränkt in Matsch und von fiesem Güllegeruch durchzogen. Oder sagt man Jauche? Sind Gülle und Jauche überhaupt das Gleiche? Mir fehlt jegliches Land-know-how. Mein Leben in der Peripherie der Großstadt ist mir Landleben genug. Eigentlich will ich, wenn die Kinder aus dem Haus sind, in die Stadt ziehen. Richtig mittenrein ins Leben. Penthouse oder Altbau, Stuck, Parkett, hippe Cafés, Kneipen – einfach das pralle Leben.

Aber wer bin ich, dass ich einen Traum zerstöre? Vor allem den Traum des Mannes, den ich liebe. Warum nicht mal etwas wagen? Für ein Jahr. Es sind nur 365 Tage, sage ich mir wieder und wieder. Eine Art Probezeit.

„Wenn es dir nicht gefällt, finden wir eine Lösung“, verspricht mir Paul, wenn auch ohne genau zu sagen, wie eine Lösung aussehen würde. Aber da habe ich schon ja gesagt. 365 Tage lang kann man viel aushalten, denke ich. Auch das Landleben. Man muss auch mal an andere denken, nicht immer nur *ich*, *ich* und noch mal *ich*.

Meine Kinder, Claudia und Mark, sind vollkommen entsetzt. „Was willst du denn am Arsch der Welt?“, fragt meine Tochter.

„Nächste Großstadt: Fulda!“, schiebt mein Sohn ironisch hinterher. Was sollen wir denn da draußen? Das ist jenseits jeder Zivilisation, jenseits jedes öffentlichen Nahverkehrs. Wahrscheinlich haben die nicht einmal WLAN. Wie soll man denn da leben?“

**Nach Susanne Fröhlich, *Verzogen*, Fischer Krüger Verlag, 2018, S.7ff**

DOCUMENT E

Videoclip: Max Raabe – „Fahrrad fahr'n“



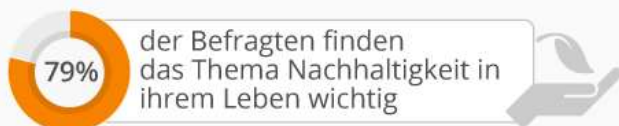
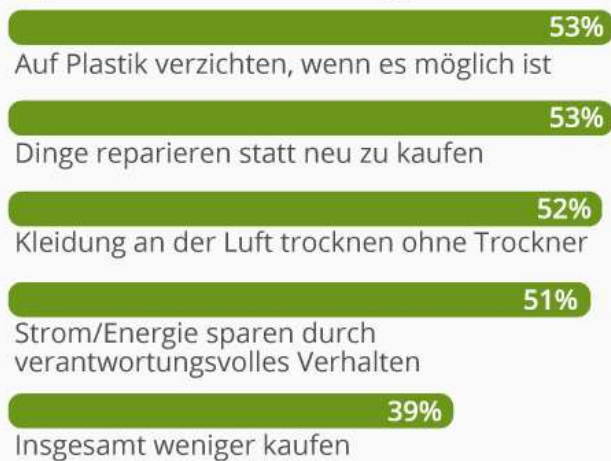
<https://www.youtube.com/watch?v=9CC95URIs5Y>

## DOCUMENT F

## Die Deutschen wollen nachhaltig leben

Maßnahmen, die die Befragten ergreifen/sich vorstellen können, um nachhaltiger zu leben

### Top 5 Maßnahmen der Befragten



### Maßnahmen, die sich die Befragten vorstellen können



Basis: 1.129 Befragte (ab 18 Jahren) in Deutschland; 15.-19.06.2018

@Statista\_com

Quelle: YouGov

YouGov **statista**

<https://de.statista.com/infografik/14379/yougov-statista-umfrage-zum-thema-nachhaltigkeit/>



# DER SPIEGEL

Nr. 16  
11.4.2015

## Kaufen, um die Welt zu retten

Was bringt  
ethischer Konsum?



Flucht vor der Vergangenheit  
**Guttenbergs**  
Neustart in Amerika

Ermittler gegen Ärzte  
**Der Fall Lubitz und**  
die Schweigepflicht

Interpol-Chef Jürgen Stock  
**Aufrüstung im Kampf**  
gegen Cyberangriffe

Titelbild: *Der Spiegel* 16/11.04.2015



# Session 2022

## CAPES ET CAFEP CONCOURS EXTERNE TROISIEME CONCOURS

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE D'ENTRETIEN

Mise en situation professionnelle A : enseignement

Vous êtes nommé/nommée en collège. Afin de prendre en compte les niveaux très hétérogènes de vos groupes classe, vous avez décidé de mettre en place des évaluations différenciées. A l'issue du premier trimestre, des parents vous interpellent sur votre système d'évaluation qu'ils perçoivent comme injuste et vous demandent de « faire comme les autres enseignants de la classe ».



Quelles questions soulève selon vous cette situation ?

Quelle attitude estimez-vous la plus pertinente dans ce contexte?

## Session 2022

# CAPES ET CAFEP CONCOURS EXTERNE TROISIEME CONCOURS

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE D'ENTRETIEN

Mise en situation professionnelle B : vie scolaire

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS



Dans mon lycée,  
tous égaux, tous alliés

[education.gouv.fr/controlhomophobie](http://education.gouv.fr/controlhomophobie)

Tu es victime ou témoin d'insultes, de violence, de rejet, parles-en aux adultes de ton établissement. Tu peux aussi contacter ce service d'aide anonyme et confidentiel, par chat, mail ou téléphone :

0 810 20 30 40

Par chat et mail sur [www.controlhomophobie.org](https://www.controlhomophobie.org)  
Service assuré par l'IN - Association



La Conseillère Principale d'Education de votre collège souhaiterait profiter du 17 mai, de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, pour sensibiliser les élèves à cette cause et vous propose d'y participer.

Quel regard portez-vous sur cette initiative et les questions qu'elle soulève ?

Comment envisagez-vous votre rôle en tant que professeur/professeure d'allemand et fonctionnaire d'Etat dans le cadre de cette situation ?

## Session 2022

# CAPES ET CAFEP CONCOURS EXTERNE TROISIEME CONCOURS

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE D'ENTRETIEN

**Mise en situation professionnelle A : enseignement**

Vous enseignez dans un lycée et suggérez aux élèves de participer à un concours d'écriture proposé par le Goethe Institut sur le thème « Se souvenir de Hans et Sophie Scholl ». Un élève réagit en affirmant que Hans et Sophie Scholl n'étaient « pas des héros, mais des traîtres à leur patrie ».

IN ERINNERUNG AN DIE  
WIDERSTANDSGRUPPE WEISSE ROSE

---

Wir schweigen  
nicht, wir sind  
Euer böses  
Gewissen, die  
Weiße Rose  
läßt Euch  
keine Ruhe!

---

Willi Graf, Christoph Probst, Sophie  
Scholl, Kurt Huber, Alexander  
Schmorell, Hans Scholl



Quels enjeux et questions cette situation soulève-t-elle ?

Comment envisagez-vous, dans cette situation, votre rôle en tant que professeur/professeure d'allemand et fonctionnaire d'Etat ?

## Session 2022

# CAPES ET CAFEP CONCOURS EXTERNE TROISIEME CONCOURS

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE D'ENTRETIEN

**Mise en situation professionnelle B : vie scolaire**

Vous êtes enseignant/enseignante d'allemand, nouvellement nommé/nommée en collège. Votre chef d'établissement vous sollicite pour mettre en place un échange avec un établissement partenaire en Allemagne.



Quels enjeux et questions cette situation soulève-t-elle ?

Comment envisagez-vous, dans cette situation, votre rôle en tant que professeur/professeure d'allemand et fonctionnaire d'Etat ?